

# LES "ACCORDS" RENAULT

(VOIR PAGE 4)



# VOIX OUVRIERE

POUR LA CONSTRUCTION D'UN PARTI OUVRIER REVOLUTIONNAIRE

MARDI 10 JANV. 1967 — N° 73

Paraît toutes les deux semaines — 0,50 F

# La CHINE est-elle au bord de la GUERRE CIVILE ?

Alors qu'il y a quelques jours encore l'éditorialiste du Monde se faisait l'interprète de bon nombre de commentateurs de la politique intérieure chinoise, en affirmant que « l'opinion étrangère est tout près de n'y plus rien comprendre », aujourd'hui, la

presse est quasi unanime pour considérer que le voile de mystère qui couvrait la Chine est levé ou près de l'être.

Les récentes déclarations attribuées à Mao-Tsé-Toung donneront la clé du mystère des gardes rouges. Ce puissant mou-

vement de jeunes déferlant sur les plus grandes cités de la Chine aurait été simplement l'instrument de reconquête du pouvoir par Mao, ou bien encore l'instrument de vengeance de celui-ci sur ses anciens rivaux. Le scénario aurait été le suivant : Mao écarté du pouvoir en 1958 par Liu-Shao-Chi et Teng-Hsiao-Ping et sa clique, se serait retiré en 1955-56 à Changai. Il eut là l'idée géniale d'opposer aux sombres machinations du groupe alors dirigeant ce que Combat appelle « le moyen de pression le plus sûr qu'on ait imaginé dans l'histoire des temps », la mobilisation de millions de jeunes. Dès lors, tout serait d'une simplicité limpide. Les vagues successives de cette énorme masse humaine mobilisée dans le but exclusif de défendre les justes prérogatives du « Président » auraient eu raison de la résistance de Liu-Shao-Chi et autre Teng-Hsiao-Ping et aujourd'hui, pendant qu'affiches, banderoles, ré-

clament « qu'on liquide Liu », « qu'on pend Peng-Chen » et « qu'on brûle vif Chou-en-Lai », Mao concentre à nouveau entre ses mains et celles de son dauphin plus que présumé, la totalité du pouvoir. L'ultime raison d'être de cette puissante mobilisation de masse serait donc, pour reprendre l'expression de France-Soir, « la lutte ouverte pour la conquête du pouvoir ». Il serait en effet tentant de relier par une relation de cause à effet le bouleversement de hiérarchie des sommets dirigeants et la mobilisation générale de la jeunesse estudiantine chinoise.

On peut certes, faire abstraction de la touchante mais hautement invraisemblable histoire de Mao éliminé pendant huit ans qui semble devoir plus à l'imagination débordante, ou plutôt à l'interprétation fantaisiste des journalistes occidentaux, qu'à la réalité. Par contre, la réalité d'un certain affrontement des

personnalités dirigeantes, elle, est attestée par le fait qu'un Liu-Shao-Chi, naguère numéro deux du régime, est aujourd'hui jeté en pâture aux gardes rouges. Mais l'expression « jeté en pâture » dit bien ce qu'elle veut dire. Ce ne sont pas les gardes rouges qui ont éliminé du pouvoir Liu-Shao-Chi ; ils ne font que se partager sa dépouille politique. Si aujourd'hui c'est un Lin-Piao qui désigne un Liu-Shao-Chi au vindict populaire et non l'inverse, c'est que l'affrontement s'est terminé depuis longtemps et complètement en faveur du premier.

Car enfin, l'hypothèse d'un Mao sans pouvoir, écarté des leviers de l'appareil de l'Etat, et reconquérant celui-ci en mobilisant les gardes rouges, se révèle d'une incroyable ineptie dès qu'on se rappelle ce que repré-

● suite page 2

Georges KALDY

# CHAIR A NAPALM

En ce début d'année qui est le temps des espoirs et des vœux, comment ne pas penser au Vietnam. Même de Gaulle dans ses allocutions du 31 décembre et du 1er janvier s'est senti obligé d'en parler, au même titre que de sa campagne électorale.

Aujourd'hui, nous voudrions parler des enfants vietnamiens. On nous a beaucoup parlé des enfants ces derniers temps, des enfants sous-alimentés, mal ou pas protégés contre la maladie. Les pouvoirs publics comme les organisations privées ont recueilli des fonds pour l'UNICEF, l'organisation internationale dépendant de l'ONU qui s'occupe de l'aide aux enfants des pays sous-développés.

Mais les enfants vietnamiens, en a-t-on assez parlé ? S'est-on assez préoccupé d'eux ? Ce qui les atteint, ce n'est pas une catastrophe naturelle : c'est la guerre.

Et que pourrait faire une aide financière pour réparer les dégâts d'une guerre ?

Notons en passant que l'U.N.I.C.E.F. avait justement été créée, en 1946, pour secourir les enfants des pays dévastés par la guerre, et qu'elle abandonna cet objectif officiel, en 1950, lorsque débuta la guerre de Corée. Et qui ne se souvient des enfants coréens au bord des routes ?

Des statistiques viennent d'être publiées, qui concernent les enfants du Vietnam.

D'après les chiffres mêmes annoncés par les U.S.A., pour tuer un combattant Vietcong, leur armée a tué six civils. Et sur ces six civils il y eut quatre enfants. Et cela au seul Sud-Vietnam.

D'après une estimation, cette fois, en cinq ans, pour l'ensemble du Vietnam, 250.000 enfants auraient péri et 750.000 autres, mutilés à des degrés divers par le napalm, par les bombes (car on bombarde les villages au sud comme au nord), au cours des combats. Et l'on ne compte pas ici ceux qui meurent de faim ou de manque de soins parce que leurs familles sont dispersées.

A qui pourrait-on faire croire que l'impérialisme américain joue au Vietnam un rôle humanitaire ? Comment justifier que la plupart des morts soient des civils, et que plus de la moitié en soient des enfants ?

Un million d'enfants, pour un petit pays comme le Vietnam, c'est une catastrophe sans nom. En admettant que la guerre s'arrête aujourd'hui, cela marquera profondément

la démographie du pays pendant plus d'un demi-siècle.

Et malgré la réprobation mondiale qui entoure l'intervention des U.S.A. au Vietnam, car, pour qu'elle s'exprime par la bouche des Wilson et des de Gaulle, il faut bien qu'elle soit mondiale, personne ne s'attend « raisonnablement » à ce que la guerre s'arrête. Tout le monde sait qu'il faut que les U.S.A. retirent les troupes, et tout le monde sait que les U.S.A. ne le feront pas.

Pourquoi ce crime ? Pourquoi personne n'y peut rien ? Pourquoi n'est-il pas possible d'influer sur les décisions de l'impérialisme américain ?

Parce que la classe ouvrière américaine n'est pas en état de jouer un rôle politique. Elle seule aurait assez de puissance pour s'opposer aux actes criminels de ses gouvernants. Elle seule y aurait, dans le pays, un intérêt direct. Mais la classe ouvrière américaine n'est pas en état de jouer ce rôle. Il n'y a pas, aux U.S.A., de Parti des ouvriers. Et les travailleurs américains qui ne se sont pas donné les moyens d'intervenir politiquement à leur façon, se sont par là-même retiré les moyens de comprendre. Beaucoup sont dupes de la politique de leurs gouvernants. Beaucoup sont anti-communistes et certains racistes. Mais en laissant leurs gouvernants asservir les autres peuples, ils se laissent enchaîner eux-mêmes.

Pensons-y, car ici aussi, quoique dans une mesure plus faible, nous autres, travailleurs, nous nous laissons écartier de l'intervention politique. La classe ouvrière doit être une force politique indépendante, et pas seulement mêlée à toutes les autres classes sociales dans l'anonymat des isolements électoraux. Les travailleurs doivent posséder des organisations politiques capables de réaliser au besoin par l'intervention directe, les aspirations politiques des travailleurs. Si nous avions su, en d'autres temps, imposer à notre gouvernement la fin de la première guerre d'Indochine et la fin de la guerre d'Algérie, peut-être la classe ouvrière américaine saurait-elle, aujourd'hui, quelle voie suivre et n'assisterions-nous pas, impuissants, au crime contre l'espèce humaine qui se perpétue quotidiennement au Vietnam et qui préfigure le sort que l'impérialisme réserve à nos enfants.

## AU 18<sup>ème</sup> CONGRÈS DU P.C.F.

# Toute perspective d'avenir est subordonnée au bon vouloir de GUY MOLLET et consorts

« L'unité au cœur des débats », titrait sur huit colonnes l'Humanité de samedi dernier à propos du dix-huitième Congrès du PCF. Ce fut effectivement le thème majeur des travaux qui, à Levallois, du mercredi 4 au dimanche 8 janvier, ont ras-

semblé les délégués — ou ceux qui se présentaient comme tels — des 425.000 adhérents (chiffre officiel) du parti.

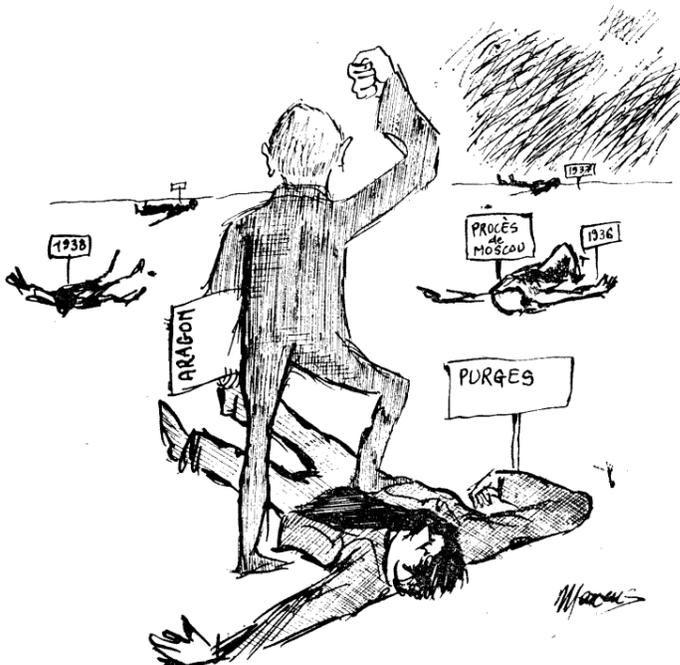
Tous se sont félicités de l'accord conclu avec la Fédération de la Gauche Démocrate et Socialiste et des perspectives nou-

velles ouvertes maintenant en France. Toutes les interventions ont eu pour but d'approuver l'orientation définie et présentée dans le rapport fleuve du secrétaire général. Toutes, sans exception, et jusqu'à l'improvisation émue de Louis Aragon, de qui l'on fête les 40 ans de parti, et qui eut par ailleurs cette formule mémorable : « Au reste, avoir quarante ans de parti, n'est pas une grande merveille. Il suffit d'avoir survécu... » Aragon pensait-il aux nombreux militants communistes que, en France ou dans le monde, la direction stalinienne a brisé moralement ou liquidé physiquement parce que, moins souples que lui-même, « romancier d'une envergure épique, poète atteignant de bouleversants sommets, critique sagace et novateur, remplissant depuis plus de trente ans la fonction de témoin de la réalité et de guide sur la route de l'avenir », ainsi que le représente avec tact Jeannette Thorez-Vermeersch au congrès, ils ne pouvaient accepter toutes les trahisons, les reniements et les tournants imposés par Staline, ses disciples et ses successeurs ? Aragon ouvrirait-il les yeux ? Pauvre Elsa...

Mais quelle perspective ouvre aujourd'hui l'unité de la gauche soi-disant retrouvée ou en voie d'être ? L'accord avec la FGDS, signé le 20 décembre dernier, n'a pas d'autre but que de

● suite page 2

Jacques MORAND



Au reste avoir 40 ans de parti n'est pas une grande merveille. Il suffit d'avoir survécu... (Aragon au XVIII<sup>ème</sup> Congrès du P.C.F.)

# La CHINE est-elle au bord de la GUERRE CIVILE ?

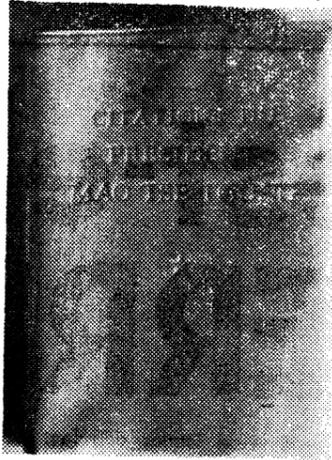


● suite de la page 1  
sente une telle mobilisation. Un récent communiqué de l'agence Chine-Nouvelle (cité par « Le Monde ») fait état de cinquante millions (!) de « gardes rouges et autres étudiants et professeurs révolutionnaires ». Ils étaient 11 millions à se rendre à Pékin par vagues successives, dont les 2/3 « ont pu se dé-

placer gratuitement grâce aux convois mis à leur disposition par les chemins-de-fer ! 60 trains arrivés chaque jour à la gare de Pékin, 36 bateaux sur le Yang-Tsé, un millier d'autocars spéciaux ! ». Et toute cette mobilisation réalisée dans les quatre coins de la Chine, organisée à l'échelle nationale, avec tous les moyens des transports publics, de l'Armée, de l'Etat, serait le fait d'un dirigeant en semi-disgrâce et écarté de tout pouvoir, sans que les prétendus tenants du pouvoir s'y opposent ou manifestent ne serait-ce que leur désaccord. Il serait tout de même difficile de prétendre qu'ils en ignoraient tout !

D'ailleurs, sans parler de Peng-Cheng, maire de Pékin, éliminé avant l'apparition du premier garde rouge, Liu-Shao-Chi n'a eu droit depuis le début du mouvement qu'à un rôle de figurant, et les rares fois où il est intervenu, ce fut en faveur de Mao et des gardes rouges. Dans

ces conditions, non seulement l'hypothèse de la mobilisation des gardes rouges pour remettre Mao en selle est parfaitement absurde, mais il semble même probable que celui-ci n'ait jamais été dangereusement menacé. Et la présence récente du président



L'édition française...

de la République « dénoncé par des millions d'affiches » et du secrétaire général du parti « insulté lui aussi » à côté de Mao sur la tribune de l'Empire Céleste, présence qui semble jeter les uns dans la perplexité la plus complète alors qu'elle suggère aux autres la puissance encore redoutable du « groupe révisionniste », prouve plutôt que Mao ne craint en rien ses rivaux, qui ne le sont plus guère, et de plus, qu'il entend rester maître du sort futur de ceux-ci. La mobilisation des jeunes gardes rouges est donc consécutive au remaniement de la direction, elle est le fait d'un Mao et d'un Lin-Piao agissant pour leur propre intérêt de fraction, mais bien en tant que dirigeants de l'Etat chinois. Et pendant que tous les regards sont fixés sur les acteurs de luttes de fractions, en fait depuis longtemps terminées, les gardes rouges agissent et remplissent le rôle qui leur a été dévolu, et qui est bien plus vaste et en tout cas autre que d'enterrer les victimes de la lutte au sommet.

Devant la menace qui pèse sur la Chine, ses dirigeants sont en train de la transformer en vaste camp retranché ; ils sont en train d'imposer une austérité spartiate, étouffant les aspirations, prévenant les revendications, encadrant, embrigadant la population, façonnant sa vie quotidienne.

Imposer l'austérité surtout aux masses ouvrières, les encadrer n'est certes pas en soi bien original pour un pays qui se prépare à la guerre. Tout Etat bourgeois menacé le fait, ou tente de le faire. Mais en Chine, cet encadrement n'est pas le fait de la police ni des mouchards. Il est le fait d'une mobilisation de masse imposante, le fait de ces millions de jeunes étudiants, intellectuels des gardes rouges. La possibilité d'une telle mobilisation, le fait que, malgré l'importance numérique du mouvement, sa durée, les dirigeants le contrôlent parfaitement, prouve l'incontestable popularité du régime. Pour mobiliser de telles masses et les contrôler, il fallait que Mao soit sûr de son affaire et il l'a parfaitement réussi jusqu'ici.

Le régime de Mao est populaire. Il l'est car de larges masses se reconnaissent en lui. Il ne se maintient pas par la force des baïonnettes. Contrairement à des Kossiguine et Cie, les dirigeants chinois ne sont pas exclusivement préoccupés de la défense de leurs propres privilèges et de ceux de leur caste.

Mais cela dit, quelle est cette base populaire ? Car les jacobins du bord du Yang-Tsé sont de 150 ans en retard. Leur Valmy les opposera au plus puissant des pays impérialistes à coup de napalm et d'armes nucléaires. Leur peuple n'est pas un magma difforme, un prolétariat relativement important avec un riche passé révolutionnaire est concentré à Changai, Canton, Pékin, Tien-Tsin et d'autres centres industriels.

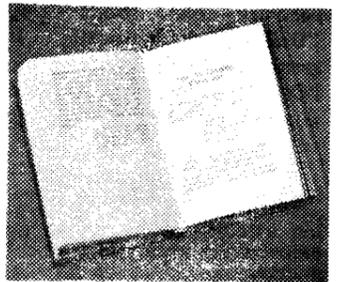
Ce prolétariat, les jacobins de Pékin voudraient bien qu'il se fonde dans le peuple, avec l'énorme masse de la paysannerie et de la petite bourgeoisie urbaine et intellectuelle. Mais ce n'est plus possible, et eux-mêmes n'y croient sans doute pas.

Aussi les masses mobilisées dans les gardes rouges sont, et la presse le confirme chaque jour des « étudiants, intellectuels et professeurs révolutionnaires ». Ils sont amenés des campagnes, transportés, logés, nourris par l'Etat. Ils n'existent que parce que l'Etat les a suscités et n'existeront que tant que l'Etat le voudra bien. C'est à ces jeunes intellectuels qu'il appartient d'imposer l'esprit d'austérité, l'esprit d'abnégation à la population

citadine, et notamment à la classe ouvrière.

Nous ignorons tout, ou presque, de la façon d'agir, à ce niveau molléculeaire des gardes rouges. Nous ne connaissons que très peu la réaction de la classe ouvrière. Le peu d'informations qui nous parviennent font état de heurts entre ouvriers et gardes rouges. Nous ne savons pas quel est le degré d'hostilité des ouvriers vis-à-vis de ces intellectuels qui leur imposent leur loi au nom du « socialisme ». Nous ne savons même pas si une telle hostilité est générale ou tient des exactions locales. Une chose semble certaine cependant : les masses déferlant sur les villes sont étrangères au prolétariat, et si elles « approfondissent » la « révolution » comme l'a écrit la presse, ce n'est certes pas de celle du prolétariat qu'il s'agit.

De toutes récentes informations indiquent que le mouvement qui, jusqu'ici s'est arrêté au seuil des usines et qui, par conséquent, servait la mise au pas des ouvriers en tant que consommateurs, doit pénétrer à l'intérieur des usines. La nature sociale du régime tracera les limites de cette pénétration. Car si on mobilisait le prolétariat dans les villes même de leurs usines, si on leur donnait le goût et l'habitude de contrôler ce qui se passe au sommet de l'appareil d'Etat, on ouvrirait des vannes qu'il serait infiniment plus difficile de refermer que celles qu'on a ouvertes en mobilisant les étudiants. La classe ouvrière est la seule classe du « peuple » qui, du fait de sa concentration en des lieux où se décide la destinée du pays, les villes, du fait de sa « mobilisation » permanente en son lieu de travail même, est susceptible de contrôler réellement et efficacement l'Etat, sans le consentement de celui-ci. Ce qui n'est pas le cas ni des étudiants — cas des gardes rouges — ni des paysans qui, s'ils sont mobilisés, ne peuvent l'être que détachés de leur



... du fameux livre rouge

fonction sociale, artificiellement. Leur tâche accomplie, on peut renvoyer les étudiants gardes rouges dans leur foyer, dans les quatre coins des provinces de la Chine. Une fois réintégrés dans leur fonction sociale, ils sont dispersés.

Mais comment renvoyer et démobiliser les ouvriers qui, eux, sont chez eux dans les villes, et constamment mobilisés dans leurs usines ? Les dirigeants petit-bourgeois de la Chine, tout populaires qu'ils soient, savent qu'il est dangereux de jouer avec le feu. Leur popularité leur permet de mobiliser certaines masses, mais ils tiennent à les contrôler, à pouvoir mettre fin à cette mobilisation.

Aussi, très probablement, la « pénétration » de la révolution culturelle dans les usines consistera en un mouvement d'émulation et avec un tout autre caractère que la mobilisation des étudiants. Une sorte de stakhanovisme d'une grande ampleur, destiné à embrigader les ouvriers, cette fois-ci en tant que producteurs.

Comment le prolétariat réagira-t-il ? L'avenir nous le dira. Peut-être les événements de Nankin sont-ils sa réponse.

Le sort du peuple chinois est finalement entre ses mains.

Georges KALDY

## Le 18<sup>e</sup> Congrès du P.C.F.

● suite de la page 1

sauver les meubles (en l'occurrence un certain nombre de sièges au Parlement) lors du second tour de scrutin. Personne ne se fait d'illusion sur la possibilité d'une victoire de la gauche les 6 ou 13 mars prochain.

Même pas les militants du PCF. L'attitude de la CGT cheminot en témoigne, qui dénonce actuellement dans la proposition de la direction SNCF de repousser les élections de délégués du personnel au mois d'avril, une manœuvre. Celle-ci dit-elle vise à attendre les résultats des élections législatives afin qu'ouvriers et employés soient démolés par ceux-ci (c'est-à-dire par une défaite de la gauche), et, par là, la CGT dans une position moins bonne. Ce n'est qu'un exemple. Il est significatif.

Pourtant le PCF ne présente pas à ses militants comme à l'ensemble de la classe ouvrière d'autre perspective que celle-ci : progrès social et même socialisme dépendant d'un accord du PCF avec la FGDS et plus particulièrement avec la principale composante de celle-ci, la SFIO. Ce qu'il faut, c'est que la gauche mette sur pied un programme commun de gouvernement d'abord, obtienne une victoire électorale ensuite. Tout ce qui a été dit au congrès et tout ce qui ne l'a pas été, tous les problèmes qui y ont été abordés et tous ceux qui en ont été écartés concourraient à imposer cette idée.

Mais une victoire est complètement exclue aux élections de cette année. D'ailleurs le programme commun n'a pas été accepté par la FGDS. Mars passé, il ne restera donc plus qu'à attendre les prochaines législatives, c'est-à-dire quatre ans. Sans aucune garantie d'ailleurs qu'à ce moment-là, la situation soit fondamentalement changée, que la FGDS aura accepté le programme commun, que la majorité des électeurs aura davantage confiance dans la gauche... puisque celle-ci ne prévoit rien pour la leur insuffler et leur montrer concrètement qu'elle entend effectivement mettre tout en œuvre pour changer leur sort et, à plus forte raison, bâtir le socialisme.

Alors si la gauche ne triomphe pas dans quatre ans, que faudra-t-il faire ? Attendre à nouveau les élections présidentielles deux ans plus tard, puis de nouvelles élections législatives, quatre ans après, sans plus de garantie ni d'espoir d'une victoire.

Et ainsi de suite jusqu'à la Saint-Glinglin. Ou plutôt — et c'est là l'espoir des Mollet et

des Mitterrand — jusqu'à ce qu'une majorité d'électeurs accorde enfin ses suffrages à la gauche, non parce que celle-ci aura montré qu'elle veut réellement changer quelque chose mais parce qu'ils seront écœurés jusqu'à plus soif de la droite gaulliste, non gaulliste ou post-gaulliste. Et la gauche, ayant reçu dans ces conditions, le pouvoir sans avoir mobilisé quiconque, pourra mener

Les dirigeants du P.C.F. se montrent, paraît-il, fort satisfaits des résultats de l'enquête qu'ils ont commandée, comme un vulgaire de Gaulle, à l'I.F.O.P. (Institut français d'opinion publique) pour savoir ce que les Français pensent de leur politique.

Le P.C.F. compte, d'après ses chiffres, plusieurs centaines de milliers d'adhérents. Dans presque toutes les classes sociales, il a des militants qui chaque jour défendent sa politique, qui sont confrontés avec les idées et les préjugés de leurs interlocuteurs.

On pourrait croire qu'un tel parti devrait être mieux placé pour savoir ce que les masses pensent de sa politique que n'importe quel office d'enquête.

Il n'en est rien, et cela est significatif. Le recours à l'I.F.O.P., c'est le plus bel aveu que puissent faire les dirigeants du P.C.F. de l'absence totale de démocratie au sein de leur parti.

sans obstacle... la même politique que la droite, comme elle l'a toujours fait, dans le passé, dans ces cas-là.

Le dernier exemple en date est celui de l'équipe Guy Mollet, Mitterrand-Mendès-France — ceux justement dont l'alliance est, paraît-il, indispensable au PCF — qui portée au gouvernement en 1956, après la victoire du « Front Républicain » aux élections législatives, se donna pour rôle principal l'envoi du contingent en Algérie.

Un certain nombre de militants du PCF ressentent sans doute tout cela, plus ou moins confusément. Mais que faire d'autre, pensent-ils, puisque le PCF est minoritaire dans le pays, que de chercher à s'allier avec d'autres afin de conquérir la majorité ?

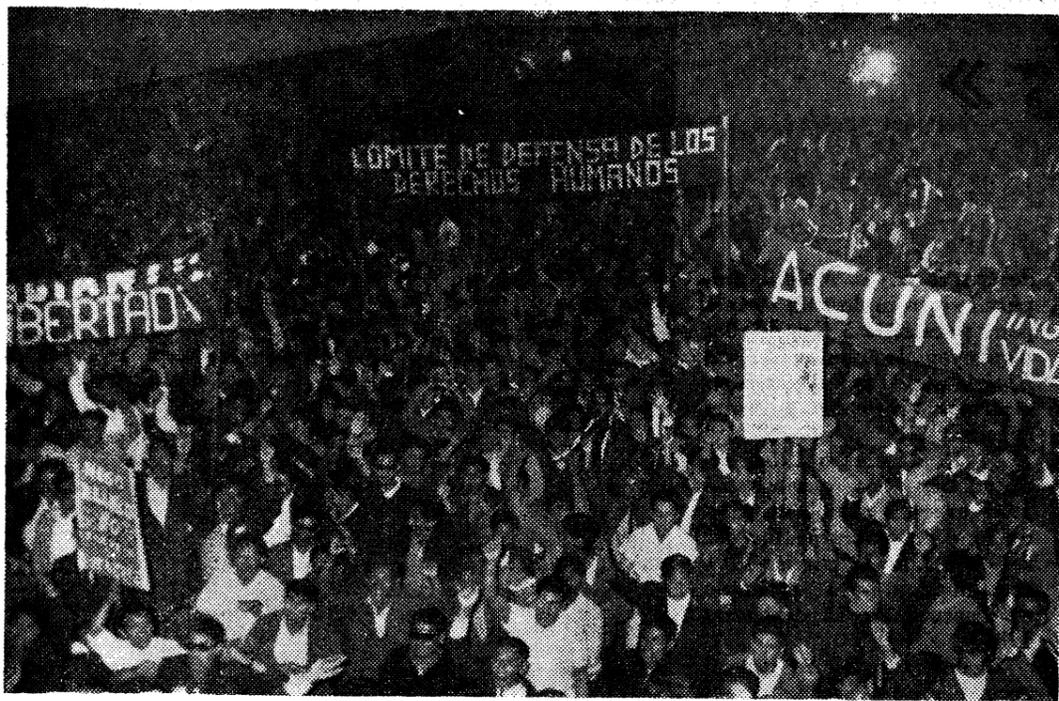
Pourtant les militants communistes peuvent faire bien autre chose. Aujourd'hui, demain, même après un échec électoral de la gauche, ils peuvent toujours lutter, à propos des problèmes les plus différents, partout là où les couches sociales exploitées, et en premier lieu la classe ouvrière, y sont décidées. Car ouvriers, employés ou paysans ne sont pas forcément

prêts à faire quelque chose seulement un jour tous les quatre ans. D'autant plus que ce jour est choisi par les représentants du capital : ainsi jusqu'au dernier moment, de Gaulle a soigneusement laissé planer le doute sur la date des prochaines élections. Des secteurs entiers, y compris de la classe ouvrière, qui ont voté et voteront réactionnaire, en majorité ou en partie, aux élections législatives, peuvent être prêts quelques mois plus tard à entamer la lutte contre tous ceux qui s'opposent à la solution de leurs problèmes du moment.

Nul besoin d'attendre un gouvernement de gauche pour organiser des manifestations de soutien à la lutte du peuple vietnamien avec tous ceux (et ils seraient rapidement nombreux) qui s'en sentent solidaires. Nul besoin d'attendre une majorité Fédération-PCF au Parlement pour organiser des grèves pour l'augmentation substantielle des salaires ou le retour immédiat aux 40 heures (objectif qui pourrait être celui de tous les travailleurs, même de ceux qui votent UNR ou MRP). Nul besoin d'avoir Mitterrand pour président de la République pour qu'une grande partie de la population soit prête à des actions concrètes pour revendiquer des locaux et des maîtres pour ses enfants (on l'a vu récemment à Nantes et à St-Nazaire où les parents d'élèves ont occupé les écoles. Mais qu'à fait le PCF pour populariser le mouvement ?). Car le bulletin de vote n'est pas la seule arme (c'est même la moindre) dont disposent ceux qui veulent réellement changer quelque chose, ne serait-ce que sur un point limité. Et tous les exploités le veulent quand ils sentent qu'ils le peuvent.

De cela, hélas, il ne fut pas question au gymnase municipal de Levallois la semaine dernière. Car les dirigeants du PCF savent très bien que s'ils peuvent dans de telles actions trouver rapidement le soutien de travailleurs qui votent pour la FGDS, et même de ceux qui, par ignorance ou préjugés, l'ont fait ou le feront pour l'UNR ou le Centre Démocrate, ils n'obtiendront jamais par contre, l'approbation des Guy Mollet ou des Mitterrand. Mais c'est celle-ci que recherche Waldeck-Rochet et ses amis politiques et non pas tant le soutien des travailleurs. En cela ils ont choisi leur camp. Un camp qui n'est certainement pas celui de l'énorme majorité des militants ouvriers ou intellectuels du PCF.

Jacques MORAND



Manifestation du 2 décembre à Lima en faveur de Hugo Blanco et des emprisonnés politiques.

## La Campagne pour HUGO BLANCO

### PEROU

PEROU : extrait d'une lettre de Lima :

« INTENSIFIONS LA CAMPAGNE POUR HUGO BLANCO ».

« Où en est le cas Hugo Blanco en ce 1<sup>er</sup> janvier 1967. »

Au Pérou, la campagne pour Hugo Blanco s'est un peu ralentie, en partie parce que c'est la fin de l'année et aussi en partie parce que l'affaire se prolonge.

Hier, j'ai discuté avec son avocat : la situation est la suivante :

La défense n'a pas encore présenté ses conclusions, mais elle le fera cette semaine comme le tribunal le lui a demandé. Cela fait il faut encore l'avis du juge adjoint qui doit encore étudier le dossier.

Pendant ce temps, le 15 janvier, le Tribunal entre en vacances jusqu'en avril ainsi que beaucoup de militaires ; parmi eux, certains membres du Tribunal vont à la retraite.

Il semble que devant la protestation internationale, les membres actuels du Tribunal aient été impressionnés et ne veulent « se charger de ce mort ». Ils préfèrent laisser ce cas qui leur brûlent les mains, à ceux qui viennent derrière eux. C'est pourquoi je pense qu'ils feront trainer l'affaire pour ne pas mêler leur nom à la condamnation.

Cependant, il ne faut pas relâcher notre vigilance. Il se peut également qu'ils aient attendu tout ce temps pour que la campagne diminue, pour que les gens relâchent leur attention et qu'ils agissent par surprise au moment où le Parlement et les Universités sont en vacances.

IL NE FAUT PAS OUBLIER QU'UNE SENTENCE DE MORT S'EXECUTE DANS LES 24 HEURES.

LA SEULE FAÇON DE CONTRER CETTE MANŒUVRE EST D'INTENSIFIER LA CAMPAGNE ET DE PROFITER DU TEMPS QUI NOUS EST DONNE POUR L'AMPLIFIER.

### FRANCE

FRANCE : de nombreuses protestations parviennent toujours aux autorités péruviennes. Notons celles de Charles Bettelheim, professeur à l'École Pratique des Hautes Etudes, un télégramme du Cartel des Ecoles Normales, une lettre lettre signée de 10 professeurs de l'Université de Paris.

Motion de protestation votée par les syndicats F.O. de la Fédération des Travaux Publics et des Transports

Le Congrès de la Fédération (FO) des travaux publics et des transports

Condamne l'action répressive sans mesure des gouvernements qui plutôt que de porter remède aux causes profondes de la misère des masses, ont choisi la voie trop facile de l'élimination des hommes.

Appelle tous les syndicalistes à protester contre les menaces qui mettent en cause la liberté et même la vie du syndicaliste Hugo Blanco, agronome idéaliste et généreux qui s'était donné pour tâche de libérer les paysans asservis des hautes vallées de la sierra péruvienne.

Souhaite instamment que cette motion adressée à son Excellence l'Ambassadeur du Pérou à Paris, soit prise en considération par son gouvernement qui manifestera ainsi mieux que par des paroles le souci de démocratie auquel il se réfère dans les instances internationales.

16/12/66.

### ANGLETERRE

ANGLETERRE : Télégramme de l'Union des Etudiants de la London School of Economics.

Protestation des syndicats de Sciences Humaines réunis en Congrès et envoi d'un télégramme demandant la vie sauve pour Blanco et la libération de tous les prisonniers politiques.

### SUEDE

SUEDE : « Jeunesse démocratique organisation des Jeunes socialistes en Suède, protestent énergiquement contre l'emprisonnement de Hugo Blanco Nous exigeons que Hugo Blanco et tous les autres prisonniers politiques soient

libérés immédiatement. L'opinion démocratique militante en Suède exprime sa solidarité envers le peuple du Pérou et sa lutte pour les libertés démocratiques. Nous condamnons la corruption du Pérou, la répression du peuple par votre gouvernement et la domination néo-colonialiste de l'économie et de la vie politique officielle de votre pays par les U.S.A. »

## Solidarité avec les mouvements d'émancipation coloniale à Aden

Nous avons reçu un « Appel à tous les travailleurs et syndicats du monde » du « Comité de Solidarité avec le peuple et les travailleurs d'Aden » dont nous extrayons quelques passages :

« Le colonialisme britannique a massacré cette année trois dirigeants syndicaux : Ali Hussein Al Kadi, président du Trade Union Congress d'Aden ; Saleh Mohsen, membre du syndicat des travailleurs de l'aviation, et Abdallah al Salfi, secrétaire du syndicat des employés de banque. Outre les assassinats dont elles se sont rendues coupables, les forces coloniales ont procédé à une va-

gue d'arrestations. Le nombre des emprisonnés s'élève à Aden seulement à 300 personnes... On trouve dans des camps des dirigeants syndicaux de toutes les branches (ports, pétrole, enseignement, bases britanniques) dont la plupart ont passé deux années en prison sans jugement. Dans l'espoir de continuer ses bases, le colonialisme britannique a installé un gouvernement fantoche qu'il a appelé « gouvernement de la Fédération du Sud ». Cette lutte (du peuple d'Aden) exige donc maintenant plus que jamais l'aide et la solidarité des travailleurs du monde. »

## La police portugaise assassine un prisonnier politique

Nous avons reçu trop tard pour passer dans notre numéro d'il y a 15 jours un appel de la Junta Revolucionaria Portuguesa concernant le sort d'Agostinho Saboga, ouvrier verrier, incarcéré à la forteresse de Peniche.

Saboga a été opéré d'un cancer et était fin novembre 1966 dans un état alarmant. Nous ne savons pas s'il est encore vi-

vant. Il fut arrêté en 1958 alors qu'il avait déjà effectué plus de douze ans de prison.

En défendant les derniers jours de vie d'Agostinho Saboga il s'agit de défendre la vie et la liberté de tous les prisonniers politiques portugais. Les protestations sont à adresser à M. ANTUNES VARELA, ministre de la Justice, LISBONNE - PORTUGAL.

## Mohamed Khider

Le mardi 3 janvier, Mohamed Khider était assassiné devant son domicile à Madrid. Les tueurs parvenaient à s'enfuir et la police espagnole les recherche « activement ».

Il ne s'agit pas là d'un banal fait divers ou d'un règlement de compte ainsi qu'on a voulu présenter l'affaire. Mohamed Khider n'était pas un gangster et le « trésor du F.L.N. » qu'il détenait avait été mis en 1964 à la disposition de l'opposition algérienne.

La presse espagnole elle-même laisse entendre que les tueurs se cachent à l'Ambassade d'Alger à Madrid et l'opposition algérienne accuse unanimement Boumedienne.

Mais, de Dallas à Madrid, en passant par Paris et le Maroc, la « justice » reste également paralysée devant le meurtre politique.

Quelles que soient les raisons circonstancielles qui ont motivé aujourd'hui l'assassinat de Khider, la mort de l'ancien leader FLN est le dernier acte d'une carrière politique conséquente.

Khider était un des « chefs historiques » du FLN, l'un des 9 qui en 1954 décidèrent l'insurrection armée.

Arrêté avec Ben Bella dans l'avion que les services français

« interceptèrent » entre Rabat et Tunis, il fera 6 ans de captivité et ne sortira de prison qu'en 1962, au lendemain de l'indépendance.

Dans la lutte pour le pouvoir qui se livre alors à Alger, il se range aux côtés de Ben Bella contre Ben Khedda et devient en août 1962, secrétaire général du FLN. Mais son « règne » sera bien éphémère : il démissionne de son poste en 1963 et en 1964 rallie l'opposition avec les fonds du FLN. En 1965, il est condamné à mort par contumace.

Député, militant clandestin, emprisonné politique, ministre d'Etat puis secrétaire général du F.L.N. avant d'être exilé et assassiné, Mohamed Khider aura passé le plus clair de sa vie politique dans la clandestinité, les prisons et l'exil.

Il ne manquait ni de courage, ni de détermination politique. Il n'était ni meilleur, ni pire que Ben Bella, Aït Ahmed, Ben Khedda ou Boumedienne. C'était un homme politique, un militant de la bourgeoisie algérienne. Il s'était mis au service de l'Algérie indépendante et voulait une nation prospère et démocratique, une République bourgeoise classique et, partant, chimérique. Mais la réalité, à l'époque de l'impérialisme décadent, avait le visage d'un pays sous-développé dont les ressources n'autorisaient que la dictature. Et la dictature repose sur l'armée, la police, les prisons et l'élimination physique et politique des opposants.

Ce qui unissait les chefs du FLN, c'était une même option politique : celle du nationalisme. Ce choix, nettement défini dans les statuts du FLN devait marquer toute la guerre de libé-

ration. Refus d'organiser indépendamment le prolétariat, élimination terroriste du MNA et des opposants, refus de toute politisation du « Front » etc., et surtout les débuts de l'Algérie nouvelle. Les masses qui avaient combattu pendant 7 ans se trouveraient éliminées du pouvoir et le gouvernement algérien glissait rapidement vers la dictature personnelle.

En niant la lutte des classes, en tournant le dos au prolétariat et à la révolution mondiale, les dirigeants algériens — y compris les opposants actuels — condamnaient du même coup leur pays à la misère et à la dictature. Et ce qui est caractéristique de ces hommes politiques, c'est que dans les moments les plus décisifs de la lutte pour le pouvoir qui marqua les lendemains de l'indépendance, aucun des chefs de l'opposition ne voulut et n'osa faire appel aux masses. Querelle d'individus, querelle d'appareil, tout se passait au niveau de la direction de l'Etat et du parti, alors que dans le pays ruiné, en proie au chômage et à la sous-alimentation, l'organisation de l'ancien FLN était démantelée, remplacée par un nouvel appareil infiniment plus réduit et bureaucraté, et les militants emprisonnés par milliers.

En démissionnant en 1963 du secrétariat général du FLN nouveau modèle, Khider déclarait : « J'ai pris seul cette décision pour éviter un affrontement grave, pour éviter à notre pays le risque d'une catastrophe » (Le Monde 21-22 avril 1963).

La peur systématique des masses qui caractérise toute l'opposition algérienne, en marque du même coup les limites. En refusant « l'affrontement grave », Khider restait fidèle au camp qu'il avait choisi depuis longtemps et dont il avait accepté les armes.

Ce sont elles qui l'ont tué.

Michèle TOURNY

**A PARIS**  
La prochaine réunion du

# Cercle Léon Trotsky

aura lieu le :

LUNDI 16 JANVIER, à 20 h. 30, Palais de la Mutualité. Salle C, 1er étage, 24, rue Saint-Victor. Métro : Maubert-Mutualité, sur le sujet :

**LA REVOLUTION SOCIALISTE ET LES  
GUERRILLAS PAYSANNES EN AMERIQUE LATINE**

NOTA : Cette réunion n'est pas publique. Entrée uniquement sur invitations  
Ces invitations peuvent être retirées à nos permanences ou à la librairie :  
LA NEF DE PARIS, 25, rue des Boulangers, Paris-5<sup>e</sup>

# Les « accords » Renault

Les accords d'entreprise viennent d'être signés à la Régie Renault. La presse en a parlé et dans les ateliers on en a discuté.

Rappelons que la politique des accords d'entreprise a été inaugurée en 1950 (1) à la Régie par un « accord de salaires ».

Du 20 février au 20 mars 1950 toute l'usine Renault fut en grève pour une augmentation de salaires. La carence et les tergiversations des « grandes » organisations syndicales qui firent tout pour limiter le conflit à Renault, eurent pour conséquence que cette grève fut un échec. Les ouvriers durent reprendre le travail sans avoir rien obtenu.

Mais au retour des vacances, le 15 septembre 1950, la Direction signait un accord avec les organisations syndicales C.F.T.C., F.O., C.G.C. et S.I.R. Notons en passant que le S.D.R. (syndicat révolutionnaire issu de la grève de 1947) mourut de cette défaite ouvrière. Par contre cet

échec permit la naissance d'un syndicat réactionnaire, le S.I.R., qui se trouva en tête des signataires de l'accord. La C.G.T. signa quelques semaines plus tard par « souci d'unité ».

Ces premiers accords furent présentés comme un succès. En fait ils accordaient 5 anciens francs de l'heure aux travailleurs qui, six mois auparavant, avaient fait un mois de grève totale pour une augmentation de 15 francs. Mais l'accord contenait une restriction au droit de grève. Par ailleurs, cet accord était une application d'une restriction gouvernementale au retour aux conventions collectives (début 1950).

Le 15 septembre 1955, nouvel accord d'entreprise, celui qui devait supprimer la lutte de classe. Il contient un avantage important : la 3<sup>e</sup> semaine

de congés payés. Mais il prépare le terrain de paix sociale pour permettre à Guy Mollet d'envoyer le contingent en Algérie avec l'appui des communistes (vote des pouvoirs spéciaux).

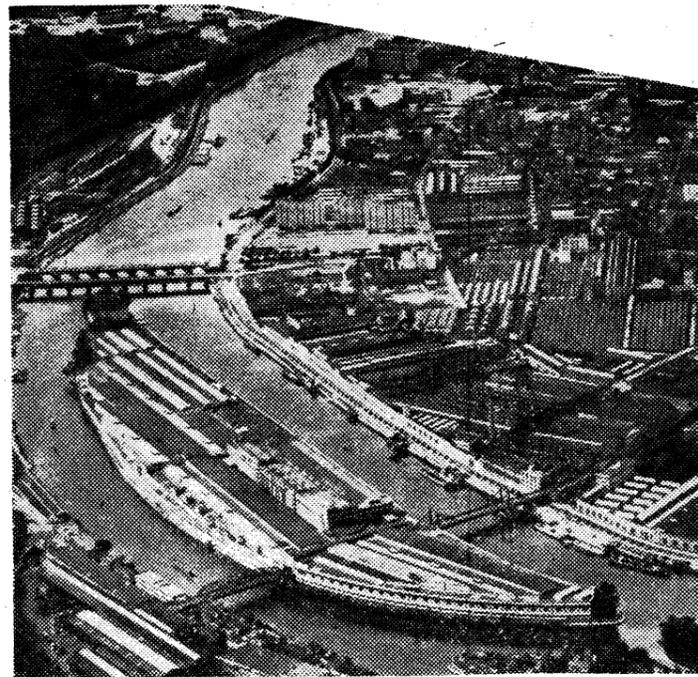
Le 15 décembre 1958, reconduction des accords de 1955 avec en plus institution du fond de régularisation des ressources. Le 19 janvier 1961 reconduction pure et simple de l'accord du 15 décembre 1958.

29 décembre 1962 : nouvel accord avec accouchement très douloureux d'une 4<sup>e</sup> semaine de congés payés. Le climat social commence à se dégrader. Il s'agit de le désamorcer. Air-France et la R.A.T.P. en grève pour leurs revendications seront frappés de réquisition. Quelques semaines plus tard ce sera le tour des mineurs qui relèveront le défi. La 4<sup>e</sup> semaine de congé des accords Renault s'étendant à d'autres entreprises permettra de désamorcer les conflits qui pourraient venir grossir la masse des mineurs en grève.

Le 31 décembre 1964, l'accord vient à expiration. La Direction refuse d'y apporter la moindre amélioration, les syndicats, sauf la C.G.C., refusent de le reconduire. Les accords étant conclus pour deux années, fin 1966, le problème se repose. Brusquement nous apprenons par une affiche de la direction que les « accords » ont été signés par tous les syndicats.

On peut se demander pourquoi les syndicats ont signé. Apparemment, étant donné le manque d'informations et de discussions préalables, on peut penser qu'ils se sont pliés aux exigences que la Direction avait formulées en décembre 1962, à savoir l'engagement de ne se livrer pendant toute la durée des pourparlers à aucune divulgation publique, sous quelque forme que ce soit, de la teneur de ces pourparlers.

On laissera de côté l'appréciation de la C.G.T. selon laquelle les améliorations de cet accord seraient le fruit de l'action menée en 1966.



F.O. le trouve insuffisant mais satisfaisant. La C.G.T. proteste contre son insuffisance et contre les méthodes de discussion qui ont été imposées aux syndicats. Mais que valent ces protestations puisqu'elle a signé ! Peut-être y a-t-il un petit détail qui change tout : il est désormais prévu un congé d'Education rémunéré à 50 % par la Direction pour les travailleurs envoyés à des stages syndicaux.

L'article 31 a surtout fait discuter : tout travailleur quittant la Régie à partir de 60 ans touchera un pécule correspondant à celui qu'il aurait touché s'il avait travaillé jusqu'à 65 ans. Bien sûr, c'est une amélioration. Mais tellement légère. Car la retraite Sécurité sociale subit des abattements. A 60 ans on touche la moitié de ce qu'on toucherait à 65 ans. Quant à la C.R.I., le régime complémentaire, on la touche en fonction de points qui, pendant ces cinq dernières années ne sont plus cumulés. On veut bien nous donner une petite prime pour se débarrasser de nos vieux os. Mais la retraite à 60 ans ce n'est pas encore pour tout de suite.

Pour la C.G.T. « l'accord apporte certaines améliorations aux textes existants, par contre il n'apporte aucune garantie aux travailleurs ». « C'est donc l'application très stricte de la politique du gouvernement gaulliste » (tract du 4 janvier 1967. Bravo ! et vous avez signé cette application de la politique gaulliste en échange de quelques

jours de congé pour vos futurs stagiaires et de broutilles pour les travailleurs.

Les « accords d'entreprises » sont une restriction aux conventions collectives déjà bien diminuées. De plus, les directions patronales tentent le plus souvent avec succès d'y faire figurer des restrictions sur le droit de grève. C'est le cas de l'accord Renault, article 38, du 29 décembre 1962. Celui de 1966 n'est pas « amélioré » sur ce point. De même que les primes permettent de tourner la loi qui interdit les amendes, de même les accords d'entreprises permettent de préciser dans un sens défavorable aux travailleurs une loi imprécise sur le droit de grève. Cela nous semble une illégalité puisqu'en principe les accords se veulent supérieurs à la légalité, ce qui n'est pas le cas pour le droit de grève.

Par ailleurs, les prétentions de la Direction à imposer des discussions secrètes jusqu'à la conclusion des accords sont absolument inadmissibles. Elles visent à supprimer la démocratie ouvrière et à faire des délégués les représentants de la Direction auprès des ouvriers au lieu d'être les représentants des ouvriers auprès de la Direction.

La Diplomatie secrète c'est la négation de la Démocratie.

Pour toutes ces raisons nous ne pouvons qu'être contre les accords d'entreprises.

A. VAUQUELIN.

(1) Voir « Voix ouvrière » n° 28 du 11 janvier 1965.

Nous publions ci-dessous le texte des « améliorations » de l'accord Renault d'après un tract C.G.T. du 4 janvier 1967. Le texte diffusé par F.O. est légèrement différent dans sa

rédaction mais semblable quant au contenu. Nous ne connaissons pas encore le texte officiel que la Direction n'a pas encore diffusé au personnel.

Art. 9. — Congés : Possibilité d'accoler le congé supplémentaire au congé principal dans la mesure où celui-ci est pris en plusieurs fois (\*).

Art. 12. — Congés spéciaux : 2 jours au lieu de 1 pour mariage d'un enfant. 3 jours au lieu de 2 pour décès d'un enfant.

Art. 18. — Augmentation de 10 % de la prime journalière de nuit (\*).

Art. 19 : Augmentation de 10 % de la prime de nuit partielle journalière.

Art. 23 : Les femmes en période de grossesse auront la possibilité de grouper leur franchise journalière d'une heure en une ou deux fois par semaine dans la mesure où elles prennent des cours d'accouchement sans douleur. De plus, elles bénéficieront d'une prime de 5 mn le midi et le soir comme les invalides (\*).

Art. 31. — Indemnité de départ en retraite : Tout travailleur quittant la Régie à partir de 60 ans, touchera un pécule correspondant à celui qu'il aurait touché s'il avait travaillé jusqu'à 65 ans.

Exemple : Départ, 60 ans d'âge - ancienneté à 60 ans : 25 ans. Le pécule sera calculé sur 30 ans d'ancienneté.

Art. 34. — Ancienneté de Régie : Les travailleurs résiliant leur contrat au bout de 10 ans d'ancienneté, réintégrant la Régie avec une interruption n'excédant pas 1 an, retrouveront leur ancienneté complète. De plus, les délégués bénéficiant de primes d'insalubrité, R.S., etc. qui actuellement en perdent le bénéfice pendant l'exercice de leur mandat, seront dorénavant payés au taux normal.

AVENANT HORAIRE : Congé supplémentaire : 10 à 14 ans : 2 jours ouvrables. 14 à 19 ans : 3 jours ouvrables. 20 ans et plus : 6 jours (dont 1 samedi).

Période militaire : Les travailleurs appelés à faire une période maximum de 21 jours seront indemnisés normalement comme s'ils avaient travaillé, déduction faite de la solde touchée à l'armée.

Indemnité maladie : Revalorisée de 6.50 F à 8 F par jour dans les modalités actuelles.

Indemnité de départ en retraite : Application pour les horaires des modalités mensuelles pour le calcul du pécule. Maintenant, l'indemnité sera calculée sur la base de 1/5<sup>e</sup> de mois par année d'ancienneté, plus un mois de préavis.

Ancien RENAULT : La carte d'Ancien RENAULT sera délivrée sans condition d'ancienneté.

Congé Education : Les membres du personnel bénéficiant d'un congé éducation seront rémunérés à 50 % par la direction.

Déportés - Internés : Mensualisation à 20 ans au lieu de 30.

ARTICLES NOUVEAUX : Les veilles de NOEL et JOUR DE L'AN, les équipes cesseront le travail à 20 heures et seront payées comme si elles avaient travaillé la journée complète.

Tout membre du personnel victime d'un accident mortel du travail ou pensionné au moins à 66 % touchera une indemnité égale à 3 ans de salaire (exclu le trajet).

Décès : Application pour le personnel horaire de l'avenant mensuel. La famille du défunt touche son mois en cours s'il n'était pas arrêté ou l'équivalent des indemnités maladie du mois s'il était arrêté.

— Les handicapés physiques se déplaçant à la commission départementale d'orientation seront payés sur présentation du justificatif.

— Les mutilés du travail pensionnés à 75 % passeront au mois quelle que soit leur ancienneté.

(\*) Note d'application : ceci veut dire que ce ne sera pas noté dans l'accord mais sera appliqué par note.

Le 4 janvier 1967.

## Au « Bagne » FLINS

### un petit coin de paradis : le 65-52

Le 65-52, à l'usine Renault Flins, c'est le secteur où l'on soude les châssis de la R 16. Les conditions dans lesquelles travaillent les ouvriers du 65-52 peuvent donner un aperçu de ce qu'est l'usine qu'on nous présente comme une des plus modernes du monde.

#### LES ESCLAVES DU XX<sup>e</sup> SIECLE

Une fois les châssis soudés, ils sont dirigés vers une chaîne de montage. Alors que le transport des pièces se fait d'habitude par des chariots à moteur, comme les châssis sont faits et emmenés un à un, six ouvriers, deux à deux, les traînent sur un chariot à main, sur une longueur de 200 mètres, soit 400 mètres aller-retour. A raison de 100 châssis par équipe et par jour, cela fait 40 kilomètres que ces ouvriers doivent parcourir, journallement. Il

a suffit que la direction trouve ce travail plus rentable que de le faire exécuter à l'aide de chariots automobiles pour que l'on retrouve dans l'usine des méthodes dignes de l'Egypte des Pyramides.

#### GARE AU PALAN

Un des palans du secteur avait déjà cassé trois fois, heureusement sans faire de blessures à celui qui le maniait. Le mercredi 28 décembre il a cassé une quatrième fois et cette fois-ci le châssis est tombé sur les jambes de l'ouvrier qui le maniait. Par chance, la blessure n'était pas trop grave. Encore une fois, c'est parce que la direction a négligé l'entretien du matériel qu'un accident est arrivé. Encore une fois, la sécurité est passée après les profits.

#### UN HEURE DE MOINS PAR JOUR

C'est ce qu'on aurait pu croire arrivé au 65-52 le mercredi 28 décembre. Les soudeurs de châssis sont restés une heure sans travailler parce que les pièces n'arrivaient pas. Cependant, le lendemain, les ouvriers furent obligés de faire vingt châssis de plus, soit 105 au lieu de 85. Pour eux, l'heure de repos était une heure de gagnée sur le temps d'exploitation quotidien, et ils avaient fait l'horaire qui correspondait à celui conquis en 1936 : huit heures par jour. La direction, elle, considérerait que c'était une heure perdue pour sa production et, en faisant récupérer le lendemain, elle faisait payer aux ouvriers l'anarchie de la production qui règne à Flins.

# A LA RÉGIE RENAULT (Département 37)

## Une riposte qui sort des sentiers battus

Depuis le retour des vacances, aucune dérogation n'est permise aux ouvriers qui travaillent en équipe pour sortir avant l'heure le samedi. L'horaire de travail y est de dix heures pour ceux qui travaillent en équipe décalée, et cet horaire fort décrié devint intolérable à la veille du Réveillon du 25 décembre 1966.

Pour partir avant l'heure, la Direction décidait qu'on lui fit la demande par écrit avec un motif valable. La plupart désiraient partir avant l'heure mais ne voulaient absolument pas se plier à cette exigence. La C.G.T. fit signer une pétition qui ressemblait fort à une lettre collective (ce que demandait le patron). Pour bon nombre d'entre nous la solution était plus simple : nous voulions partir avant l'heure, il suffisait de le faire. Mais puisque la Direction ne voulait pas délivrer de bons de sortie, nous partîmes sans demander d'autorisation. La Direction n'aime pas que les travailleurs prennent eux-mêmes des initiatives de ce genre. Elle sanctionna cette attitude collective par 48 avertissements écrits qu'elle distribua le mardi 27 décembre 1966 à 17 heures.

A l'annonce de la sanction et devant le mécontentement que cela provoqua, la C.G.T. proposa une demi-heure d'arrêt à 9 h 30 le mercredi 28. Le chef de département M. Conesson, reçut, une fois de plus, les délégués fort cavalièrement, et lorsque ces derniers proposèrent de reprendre le travail ce fut un militants C.G.T. du groupe outillage devant avoir lieu, les délégués C.G.T. et C.F.D.T. s'y rendirent pendant que les ouvriers en grève bloquaient la circulation dans l'usine.

Bobin, le préposé à la réception des délégués à la régie, et Labbé, le chef des gardiens, vinrent constater l'obstruction. A 14 heures, à la reprise des équipes, la grève continua. Les délégués revinrent des autres secteurs du groupe outillage et nous apprirent ce qu'il ressortait de leur entrevue avec les militants C.G.T. de ce groupe à laquelle la C.F.D.T. assistait également : « Ça n'était pas chaud », nous dit le délégué C.G.T., il y avait, paraît-il, des difficultés de toutes sortes. « On pourrait envisager un débrayage le mardi ou le mercredi suivant », les militants devant se réunir le lundi 2 janvier. Il nous fut, une fois de plus, proposé de reprendre le travail pour remettre cela huit jours après.

Les travailleurs voulurent vérifier eux-mêmes le degré de « chaleur » des autres secteurs et par un vote fortement majoritaire décidèrent de s'y rendre. Les délégués C.G.T. étaient contre.

En arrivant au modelage-métal (département 57) nous eûmes tôt fait de comprendre le peu d'empressement des délégués C.G.T. à nous déplacer parmi les outilleurs. Ayant appris notre mouvement dès 11 heures, le Département 57 avait décidé de se mettre en grève pour nous rejoindre, mais leur départ fut stoppé, le bruit ayant circulé que le travail avait repris au Département 37.

La C.G.T. se défend depuis d'être à l'origine de ce bruit. Mais qu'a-t-elle fait pour en vérifier l'exactitude et le démentir ? Les délégués n'ont-ils pas une franchise de 15 heures et des téléphones à leur disposition ?

A l'A.O.C., à l'Artillerie, autres départements d'outillage, personne n'était au courant de notre mouvement. Il y avait pourtant plus de six heures que nous étions en lutte, et la paralysie de la circulation avait stoppé les camions jusque dans la rampe de l'île.

Par petits groupes nous nous répandions parmi nos camarades pour les mettre au courant de notre action et leur demander s'ils comptaient se joindre à nous. Le responsable C.G.T. du groupe outillage voulut mettre un terme à cet exercice un peu trop direct de la démocratie ouvrière, en déclarant que les ouvriers seraient prévenus en temps et en heure. Pour lui, l'heure n'était probablement pas venue.

Devant cette situation, ne voulant pas se retrouver seuls en grève illimitée, comme ce fut le cas pour le Département 55 dans le courant de l'année 1966, les outilleurs reprirent le travail.

Le lendemain, jeudi 29, à 10 h 30, tous les outilleurs de

l'usine qui, d'après les délégués, n'étaient pas « chauds » la veille, débrayaient 1 h 30 et se rendaient au Département 37 où ils furent chaleureusement accueillis et où la presque totalité des ouvriers débrayaient 1 h 30 avec eux. L'après-midi, l'équipe du soir faisait également une heure de grève et rapportait les avertissements qui furent remis collectivement à la Direction.

Le samedi suivant, la Direction mettait les pouces et accordait la sortie avant l'heure la veille du Jour de l'An.

\*\*\*

Que penser de ce mouvement ?  
Devant l'attitude de la Direc-

tion qui refusait de permettre aux travailleurs de se libérer quelques heures à la veille des fêtes, le mécontentement éclata. Cette attitude leur apparut comme une provocation qui nécessitait une riposte. La C.G.T. tenta d'organiser la seule riposte qu'elle sache encore faire : un petit débrayage pour le communiqué. Mais au 37, les travailleurs ont appris à ne plus se laisser manœuvrer comme des moutons. Ils ont voulu en savoir plus et en faire plus. Ils sont allés eux-mêmes prendre contact avec leurs camarades des autres ateliers.

Devant la volonté délibérée des responsables syndicaux de freiner leur action, ils préférèrent reprendre le travail en bon ordre, plutôt que de continuer

seuls un mouvement que les responsables du syndicat C.G.T., loin de soutenir démolissaient par leur attitude anti-unitaire.

Si leur action n'a pas été un succès total, le fait qu'ils aient su prendre leur mouvement en main et établir eux-mêmes le contact avec les autres, a suffi à faire reculer, du moins pour un temps, la Direction.

Et ce mouvement leur a montré que s'ils ne pouvaient faire confiance aux responsables syndicaux pour organiser et unifier leurs luttes en ne faisant confiance qu'à eux-mêmes, ils pouvaient faire reculer le patron.

L. BALEY.

## Collaboration efficace

Un incident révélateur sur le comportement des patrons et du Syndicat du Livre est récemment survenu chez Desfossés, à Issy-les-Moulineaux. Sur dénonciation d'un chef de laboratoire, un ouvrier a été licencié le jour même par la direction. Son crime : avoir utilisé du matériel de l'entreprise pendant ses heures de

travail pour exécuter un travail personnel... destiné il est vrai à notre organisation.

L'ouvrier en question a publié une lettre que nous reproduisons ci-dessous, de même qu'une communication du Comité des délégués C.G.T. de l'entreprise qui cherche à justifier sa « non-intervention » vis-à-vis d'un travailleur licencié par les patrons et qui, plus est, d'un syndiqué :

### LETTRE D'UN OUVRIER LICENCIÉ

Camarades,

Vendredi dernier à midi, la direction a décidé de me licencier sur le champ. Pourquoi ? Parce que j'ai utilisé le matériel du laboratoire taille-douce, pour faire un travail personnel pendant mon temps de travail, c'est-à-dire : une tireuse et du révélateur photo; pour développer un film-trait. Le chef du laboratoire, s'est emparé du film et a téléphoné aussitôt à la Direction. Cela ne manque pas de sel quand on sait comment cet individu ne se gêne pas pour faire du travail personnel pendant ses heures de travail et le faire même exécuter par les ouvriers du laboratoire. Mais ce n'est ni le courage, ni l'honnêteté qui l'empêchent de dormir.

M. Givert m'ayant convoqué m'a signifié mon licenciement immédiat. J'ai contesté sa décision et demandé la présence de délégués, lesquels (deux de la taille-douce) ont été reçus avec moi dans l'après-midi par MM. Rossignol et Givert, qui ont confirmé leur décision avalisée par M. Mermet.

Pour la direction il s'agit là d'une faute grave puisqu'elle entraîne la rupture du contrat de travail. Et pourtant il saute aux yeux que la sanction n'a aucun rapport avec la faute. C'est donc que la faute n'est qu'un prétexte pour me jeter à la rue et se débarrasser de ma présence que la direction a toujours jugée indésirable. En fait le film en question était la reproduction d'un document politique communiste de Voix Ouvrière, et c'est pour cette raison aussi que la direction a sanctionné impitoyablement. Elle s'en défend, car elle sait qu'on ne peut encore en France condamner quelqu'un pour ses opinions. Elle s'en tient donc à la seule faute professionnelle qui, à mon avis, n'en est pas une. Elle pourrait chercher longtemps avant de m'en découvrir une. Mais si ce n'était pas pour ces raisons politiques que la direction me licencierait elle n'aurait plus qu'à faire de même pour le chef du laboratoire. En réalité c'est pour mes opinions politiques et pour les idées que je défendais contre elle, quelle me licencie. C'est normal de sa part. Quand on entreprend de lutter contre l'exploitation capitaliste sans capituler, elle ne fait pas de cadeaux.

Mais ce qui est moins normal, du moins sur le plan de la logique, c'est que le bureau du syndicat, qui avait été informé de mon licenciement en cours, a décidé de ne pas intervenir, et de ne pas couvrir les travailleurs qui décideraient de débrayer pour manifester leur solidarité avec moi. C'est l'ordre qu'a donné M. Folliot ancien ouvrier de chez Desfossés à l'hélio. Le bureau du syndicat a donc décidé de laisser la direction licencier un travailleur qui a le courage d'avoir des opinions et de les défendre. Son avis était d'ailleurs partagé par plusieurs délégués, mais pas par tous, je dois le reconnaître.

Pourquoi cela ? Pour les mêmes raisons que la direction ; à cause de mes opinions politiques, de mon soutien et de la défense des idées émises par Voix Ouvrière. Il paraît que ce journal « les salit ». Voyez-vous, camarades, dès que l'on émet la moindre critique de leurs actes, ces gens-là se sentent couverts de boue. Quand on a la conscience tranquille, on reçoit la critique de façon critique et non à la façon du Saint-Siège affirmant son infaillibilité à coups d'excommunications. Pour ma part, je n'ai jamais pensé ni dit que tous les délégués étaient des « vendus » et je ne crois pas que la Voix Ouvrière l'ai dit non plus. Je connais parmi eux des camarades dévoués et honnêtes ; qui, je pense, se laissent abuser par les dirigeants syndicaux ; c'est leur droit. Mais quoi qu'il en soit, que des délégués et des responsables syndicaux de Blanqui soient salis, je pense qu'il n'est pas besoin de la Voix Ouvrière pour cela. Leur acte en la circonstance, face à des patrons qui licencient un travailleur y suffit amplement. Et c'est sur les actes que nous, travailleurs, devons juger.

Ainsi, les patrons ne sont pas seuls à être satisfaits de mon licenciement, les dirigeants syndicaux aussi. Ils espèrent peut-être que les idées que j'ai défendues et les positions que j'ai prises s'en iront avec moi. Ils se trompent grossièrement. C'est mal connaître la classe ouvrière.

Le 2 janvier 1967.

N.

COMMUNICATION aux camarades de l'usine d'Issy-les-Moulineaux de l'imprimerie Chaux-Desfossés-Néogravure.

Pour avoir utilisé le matériel de l'entreprise à l'effet de confectionner des travaux personnels pendant son temps de travail, N..., retoucheur-monteur à l'atelier de taille-douce a été licencié par la direction de l'entreprise.

Ces travaux avaient trait à son activité en faveur de la « Voix ouvrière » où depuis de longues années il mène dans l'entreprise une lutte malhonnête contre la C.G.T., et en particulier contre notre syndicat ; chacun a pu lire dans la « Voix ouvrière » abondamment distribuée les articles injurieux concernant notre syndicat et ses militants ainsi que les délégués de l'entreprise.

Convoqué par la direction le matin du 30 décembre 1966, N... n'a pas cru devoir se faire accompagner d'un délégué ; ce n'est que l'après-midi de ce même jour qu'il a demandé à être assisté des délégués pour se rendre à la direction du personnel.

Compte tenu du caractère et des conditions de l'infraction, celle-ci a fait connaître qu'elle maintenait sa décision, à savoir le licenciement immédiat.

Les délégués de l'entreprise ont maintes fois prouvé qu'ils avaient le plus grand souci de défendre les intérêts des travailleurs, mais dans le cas présent, en raison du comportement de l'intéressé qui ne s'est jamais embarrassé de scrupules, non pas pour critiquer l'activité des délégués et celle du syndicat ce qui est du droit de chacun, mais pour démolir systématiquement tout ce qui émane de la C.G.T. ils n'ont pas la possibilité d'aller plus loin dans leur intervention auprès de la direction.

Issy-les-Moulineaux, le 3 janvier 1967.

Pour le Comité des délégués :  
le Secrétaire.

P.S. — N... fait distribuer une lettre ouverte où il expose ses considérations sur sa mésaventure ; elle traduit sa curieuse conception du syndicalisme ; nous sommes sûrs que les travailleurs de l'imprimerie Desfossés ne seront pas dupes, nous faisons confiance à leur bon sens pour qu'ils déterminent eux-mêmes où sont leurs véritables défenseurs.

Ainsi les choses sont claires. La direction n'a pas fait grâce à un militant ouvrier qui se réclamait de nos idées. Plusieurs fois déjà dans le passé, cet ouvrier avait été menacé par la direction d'être licencié, alors qu'il était délégué suppléant de son secteur. Elle a profité de la moindre occasion. Mais elle n'a pas été seule. Le bureau du syndicat et une partie des délégués de l'entreprise en ont profité aussi pour se débarrasser d'un militant ouvrier gênant qui avait pour seul critère les intérêts de l'ensemble des travailleurs quels qu'ils soient et non ceux d'une clique de bureaucrates, de fonctionnaires, toujours prompts à écouter et exécuter les désirs, désirs qui sont parfois des ordres des patrons et sourds à ceux des ouvriers du rang. Sa présence était un démenti à ceux qui appliquent ouvertement dans le syndicat du Livre une politique de collaboration de classe et à ceux qui prétendent que la lutte de classe des travailleurs contre leurs exploitateurs n'a plus de sens. C'est pour cela qu'il a été mis à la porte.

Mais ce faisant, les « responsables » syndicaux ont montré, si preuve il fallait, de quel côté ils se trouvent, dans quel camp ils ont les pieds.

Ils ont prouvé par la même occasion devant les ouvriers, la véracité de ce que nous disons à leur propos, non pas à priori, mais à la lumière de tels faits. Et les faits — (et non les déclarations de principe, les paroles) — seuls comptent. Ils se sont montrés tels qu'ils sont. C'est là-dessus que les ouvriers du Livre jugeront les « avocats » marrons d'un « syndicalisme » décadent, à l'image de la société dans laquelle il se nourrit.

### VOIX OUVRIÈRE

29, rue de Château-Landon  
Paris-X'

Abonnement 6 mois : 10 F,  
au nom de Maurice Schrœdt,  
C.C.P. Paris 9424-78.

Directeur de publication :  
M. SCHRœDT  
Distribué par les N.M.P.P.

IMPRIMERIE  
DE LA PLAINE SAINT-DENIS  
80, avenue du Président-Wilson  
La Plaine-Saint-Denis (Seine)

Travail exécuté  
par des ouvriers syndiqués.

# DE LA CRAINTE DU CHOMAGE AU DROIT A LA PARESSE

**N**OUS assistons depuis peu à une nouvelle campagne de presse qui remet en vedette le Problème du Chômage.

Y a-t-il une perspective de crise économique grave avec menace de chômage généralisé ? Une telle crise est toujours possible mais pour le moment aucun indice sérieux ne permet de tirer une telle conclusion. Au contraire la situation économique française est florissante. La production s'accroît. Mais les « reconversions » entraînent ça et là des poches de chômage.

Ce chômage est-il important ? Depuis qu'ont été créées les ASSEDIC l'économie capitaliste française pourrait supporter sans dommage, 600.000 chômeurs. Le V<sup>e</sup> Plan prévoit le fonctionnement d'un « cli-gnotant » à 500.000 chômeurs et un indicateur d'alerte à 2,5 pour cent ce qui représente à peu près 300.000 chômeurs. La

moitié de ce seuil a rarement été atteinte. Au 1er novembre on enregistre 153.700 demandes d'emplois insatisfaites contre 137.200 au 1er octobre 66 et 102.000 en octobre 1965.

Que pensent les patrons de ce chômage ? Pour eux, il ne signifie nullement un danger. Au contraire. Il fait partie des besoins de leur écono-

mie. Les chômeurs sont mal payés mais forment « l'armée industrielle de réserve » où les patrons peuvent puiser de la main-d'œuvre selon leurs besoins. Ils sont pour les patrons un moyen de chantage auprès des autres ouvriers : si vous n'êtes pas satisfait un chômeur sera très content de prendre votre place.

Cette évolution de l'emploi (vers le chômage) devrait permettre à notre économie, dit « l'Usine Nouvelle » d'éviter de « dérapier » sur les salaires.

Ce chômage, cette armée industrielle de réserve, nécessaire aux capitalistes et qui en France leur faisait défaut depuis la fin de la guerre, la bourgeoisie a commencé à la reconstituer. Pour elle cela ne

signifie pas crise, c'est un bulletin de bonne santé. Et elle ne manque pas de s'en réjouir.

Les travailleurs eux, le craignent, avec juste raison. D'abord parce que plus de 100.000 d'entre eux en sont frappés, ensuite parce que tous les autres en subissent le contre-coup. C'est pourquoi ils ne peuvent l'accepter.

Un chômage résultat d'une crise économique grave entraînerait une crise politique du régime que les travailleurs ne pourraient résoudre qu'en s'emparant du pouvoir.

Mais le chômage résultant du fonctionnement normal de l'économie capitaliste et que

● suite page 7

## Les conditions de travail à la CSF d'Issy-les-Moulineaux

C.S.F., Issy-les-Moulineaux. — Dans le « Monde », paru ces derniers temps, à la rubrique « L'industrie et l'espace », un grand placard était réservé à la C.S.F. Sous le titre ronflant « La C.S.F. et l'espace », on pouvait lire qu'elle avait été chargée par le C.N.E.S. (Centre National d'Etudes spatiales) de l'équipement de divers satellites. La C.S.F. profitait de l'occasion pour se faire des louanges, affirmant par exemple que « ces études et ces réalisations témoignent de la vitalité de la C.S.F. qui est décidée à conserver dans le domaine de l'espace le rang de tout premier plan qui est le sien. »

Il faut connaître les conditions dans lesquelles nous travaillons à la C.S.F. pour savoir à quel prix sont effectuées ces belles réalisations dont elle parle, et que la C.S.F. tient aussi le tout premier plan dans l'exploitation de ses ouvriers et ouvrières. Un aperçu sur un atelier de bobinage du R.T.M. à l'usine d'Issy-les-Moulineaux permet de connaître le véritable visage de la Compagnie Générale de Télégraphie sans Fil, qui se flatte d'être au premier rang des réalisations modernes.

A 7 h. 39 précises, la sonnerie retentissante signale la mise au travail jusqu'à 17 h. 36, avec une halte pour déjeuner de 3/4 d'heure et la possibilité de prendre 1/4 d'heure de repos l'après-midi. Les journées sont très longues, d'autant plus que le travail du bobinage demande une attention permanente qui entraîne une grande fatigue nerveuse. Au R.T.M., où ne travaillent que des ouvrières dont la plupart sont très jeunes, la surveillance est assurée par une panoplie de gardes-chiourmes — monitrices, chefs, contre-maîtresses — qui, tout en étant des ouvrières, soumises comme nous à l'arbitraire de la direction, se permettent de tenir le rôle de petit patron à l'atelier et d'y faire régner une atmosphère de prison.

Dernièrement, une de nos camarades qui a un enfant en bas âge qu'elle doit porter à la crèche avant de venir à l'usine, recevait deux avertissements pour cause de retard. A la suite d'une absence d'une journée, la contre-maîtresse lui donnait un troisième avertissement. Ne sachant que faire pour s'expliquer et se défendre — les délégués syndicaux étant invisibles à l'atelier — elle décida d'aller trouver le chef du personnel afin de demander l'autorisation d'arriver en retard deux fois par semaine, ce qui lui fut bien sûr refusé. Profitant cependant de l'occasion qui lui était donnée d'exprimer ce que nous pensons toutes, elle décrivit les

conditions dans lesquelles nous travaillons :

— défense de parler et de se déplacer ;

— défense de prendre à plusieurs ensemble notre quart d'heure de repos ; cela générerait, paraît-il, la production de l'atelier ;

— défense d'aller à l'infirmerie s'il nous reste quelque force pour travailler ;

— défense d'aller aux toilettes trop souvent ; etc.

Le chef du personnel prit alors une attitude étonnée et lui rétorqua que c'était peut-être la pensée de toutes les ouvrières, mais qu'elles ne se plaignaient jamais.

A son retour à l'atelier, la contre-maîtresse venait informer notre camarade qu'elle était licenciée sur-le-champ.

La réponse du chef à notre camarade et le renvoi immédiat de celle-ci montre que toute tentative de rébellion individuelle contre la discipline de fer qui

nous est imposée peut être systématiquement brisée, et qu'aucune ouvrière isolée ne pourra faire plier la volonté du patron et de ses sbires. En conséquence, chacune d'entre nous subit l'arbitraire des chefs. C'est ainsi que dans l'atelier, une jeune ouvrière de 18 ans, sourde et muette, reçoit toujours à faire les travaux les plus durs ou les travaux les plus délicats comme les prototypes (très fines bobines pour la réalisation desquelles le temps n'est pas limité et la prime assurée) sans pouvoir ni refuser les travaux qui l'épuisent, ni réclamer son dû lorsqu'elle s'aperçoit que ses bons de prime pour la fabrication des prototypes sont chaque fois coulés.

Ces quelques exemples montrent que si la C.S.F. conserve le tout premier rang en matière de réalisations modernes, elle n'est pas à la traîne non plus quant aux conditions d'exploitation des travailleurs.

## DE QUEL COTÉ SONT LES SYNDICATS ?

Dans le dernier numéro du journal nous avons relaté « la provocation » de la direction Sud-Aviation envers un camarade de Voix Ouvrière. Il a eu un avertissement unique pour des motifs sans consistance. Les syndicats ont accepté de le défendre auprès de la direction et de l'inspecteur du travail. Une fois les recours légaux épuisés, malgré l'intervention de ce dernier, qui avait demandé le retrait de la sanction, la direction maintenait l'avertissement unique. Il restait alors le recours des travailleurs.

Pour donner l'ordre de la riposte il fallait l'intervention des syndicats.

Dans le passé, ceux-ci ont toujours réagi contre un avertissement unique — qui sont rares à Sud — en avocats plaidant coupables et demandant une réduction de peine. Cette fois-ci, sur la recommandation de notre camarade, ils ont dû réclamer la levée de la sanction sans marchandage sur la gravité des reproches de la direction. Ils comptaient comme d'habitude s'en tenir là, d'autant plus qu'il s'agissait de défendre un trotskyste. Les camarades de Voix Ouvrière leur ont proposé un débrayage de protestation d'une demi-heure afin de donner un avertissement à la direction, en même temps ils consultaient les travailleurs sur leur proposition. Dans les ateliers du « Central » et du

« Tourniquet », même ceux qui ne sortaient plus pour les débrayages habituels étaient prêts à protester, de même dans les laboratoires de DE/L où par exemple, dans un labo de 20 personnes, 18 se sont déclarées d'accord. L'ambiance était telle que lorsqu'un stalinien a refusé catégoriquement le débrayage, un travailleur l'a pris à parti en disant que c'était un s... que si lui était attaqué il serait bien content qu'on le défende. Puis les camarades de Voix Ouvrière ont revu les délégués. Ils leur ont proposé de continuer les sondages dans toute l'usine. La C.G.T. a déclaré l'avoir déjà fait sans succès. Mais devant nos chiffres elle a reconnu qu'elle n'avait pas encore commencé le sondage et qu'elle allait s'y mettre ! Devant ces résultats positifs les syndicats n'ont pas pu accuser les travailleurs d'être apathiques. La C.F.D.T., « d'accord pour faire quelque chose »... a disparu. La C.G.T. a fait traîner les choses en longueur pour finalement refuser de défendre notre camarade.

Si les travailleurs n'ont pas pu réagir, ce n'est pas à cause de la force de la direction mais à cause des syndicats qui, malgré leurs grandes déclarations platoniques (voir entre autres le tract de la C.G.T. du 20-12-66 « Non à l'arbitraire ») ont refusé de donner le mot d'ordre de la riposte, aidant ainsi la direction à faire régner sa loi dans l'entreprise.

## Quand les mineurs de Bruay manifestent

### A LA RECHERCHE D'UN MINISTRE

Le 14 décembre devait avoir lieu dans les mines une « journée nationale d'action » et une manifestation à Bruay-en-Artois. La C.G.T., organisatrice de ce mouvement, avait choisi cette date non pour lier la lutte des mineurs à celle des métallurgistes, mais pour protester auprès de Pisani, ministre de l'Équipement, qui avait prévu de faire ce jour là un voyage d'étude à Béthune.

Le voyage du ministre ayant été repoussé à une date ultérieure, les débrayages et la manifestation furent eux aussi repoussés jusqu'à ce que le ministre daigne bien venir écouter sur place les doléances des syndicats et des élus locaux sur la situation dans le bassin minier.

Il ne fallut pas attendre longtemps. Trois semaines plus tard, le 4 janvier, Pisani se rendait à Béthune. Les organisations syndicales, C.G.T., C.F.D.T., F.O., organisèrent alors des débrayages de vingt-quatre heures dans quelques puits, du poste de l'après-midi dans d'autres, d'un quart d'heure seulement dans certains et, enfin, des prises de parole dans les puits où aucun arrêt de travail n'était organisé. Une manifestation avait lieu comme prévu dans l'après-midi du 4 janvier, à Bruay-en-Artois.

Ce mouvement touchait essentiellement les mineurs de l'ouest du bassin ; seules quelques délégations du Douaisis, du Valenciennois et de Lens participèrent à la manifestation.

### UNE SITUATION DESASTREUSE

En 1950 commencèrent les premières fermetures systématiques des puits dans cette partie du bassin. Certains groupes miniers ont, depuis, pratiquement disparu. Dans le groupe d'Auchel-Bruay, sur quatorze puits, il n'en reste que trois : le 2 A, le 6 B et le 5 B. De plus, la direction des Charbonnages pratique partout une politique d'écrémage, ce qui consiste à n'exploiter que les couches rentables et à abandonner certaines veines. Un grand nombre de mineurs sont ainsi mutés souvent à plusieurs dizaines de km de leur domicile. D'autres, inaptes physiques ou malades, sont tout simplement licenciés. Un mineur d'abattage (travaillant au rendement) ne gagne que 700 à 900 F par mois. Ce salaire peut monter jusqu'à 1.100 F, mais pour un très petit nombre. Pour les autres, le salaire varie de 500 à 700 F, tout cela pour quarante-huit heures par semaine, samedi compris.

Le chômage sévit dans la région, surtout parmi les jeunes qui ne trouvant pas de travail, sont obligés de « s'expatrier » dans les grandes villes industrielles.

Pour résorber l'excès de main-d'œuvre, les capitalistes pourraient, comme le réclament la C.G.T. et le P.C.F., implanter de nouvelles usines. Pisani n'a-t-il pas lui-même déclaré : « Votre région doit sortir de l'obsession minière pour aborder l'obsession indus-

trielle. » Mais les capitalistes n'ont pas l'air très tentés d'investir dans la région. Toujours dans le groupe Auchel-Bruay, trois petites usines se sont installées : l'usine Rosy, fabriquant des dessous de femme, et deux entreprises de pyjamas. Ainsi, seulement 2.000 emplois nouveaux ont été créés.

Si dans l'Ouest la situation est particulièrement désastreuse, les mêmes problèmes se posent dans tous les bassins du Nord et du Pas-de-Calais.

### DE VRAIS PROBLÈMES DE FAUX OBJECTIFS

Pour résoudre ces problèmes, la C.G.T. et le P.C.F. axent toutes les luttes autour de trois grandes revendications :

— Non à la fermeture des puits ;

— Défense de l'industrie charbonnière française ;

— Implantation de nouvelles usines.

Lors de la manifestation de Bruay-en-Artois, près de 5.000 mineurs s'étaient rassemblés au Stade-Parc pour ensuite défiler jusqu'à la salle des Fêtes où les dirigeants syndicaux prirent la parole. Là, on entendit les représentants syndicaux s'élever, après s'être félicités de l'unité réalisée, contre la politique gouvernementale d'abandon du bassin houiller. M. Barrois (C.G.T.), dénonça, entre autres, l'installation d'une cokerie à Dunkerque qui utilisera des charbons américains, alors qu'on fermerait les cokeries des houillères.

Lorsque la manifestation se termina, une délégation se rendit à Béthune pour porter à Pisani une motion déclarant que : « Les participants à la manifestation de Bruay-en-Artois estiment qu'il est urgent de revenir à une saine activité des houillères, conforme aux intérêts du pays... Pour cela, il suffit de faire passer les intérêts supérieurs du pays avant ceux des sociétés privées. »

Certes, il est vrai que les mineurs ont des problèmes particuliers posés par la fermeture des puits. Pour ceux qui se sont trop « crevés » à produire du charbon, la menace de « crever » sans travail pèse. Mais faire croire que l'on pourra obtenir une reconversion en faisant pression sur les capitalistes pour qu'ils investissent là où les besoins de la classe ouvrière se font sentir, est un leurre.

Peu importe aux capitalistes de transformer une région en zone de misère et de chômage. Ce qui compte pour eux, c'est d'investir là où cela rapporte, quelles que soient les conséquences pour la population ouvrière.

La garantie du salaire et la garantie des avantages acquis sont par contre des objectifs que les travailleurs peuvent imposer au patronat et à l'État.

Seuls, les mineurs ne peuvent obtenir satisfaction à ces revendications. Mais un mouvement généralisé pourrait les faire aboutir en les faisant inscrire dans de véritables conventions collectives.

# DU « DIALOGUE » AU COUP... chez Citroën

**L**A presse et la radio se sont largement fait écho d'une nouvelle atteinte aux libertés syndicales dans les usines Citroën.

Le 21 décembre un délégué du personnel, Y. Frémin, secrétaire du syndicat des usines Citroën-Rennes, demandait un laissez-passer à son agent de secteur Schwanhard, déjà connu d'ailleurs pour s'être « fait la main » sur les travailleurs des usines Citroën de la Région parisienne, pour accomplir une tâche syndicale. Comme d'habitude, et comme à l'habitude dans toutes les usines Citroën, l'agent de secteur chicana sur l'heure du départ du délégué. N'ayant pu obtenir l'autorisation en temps voulu, le délégué, à juste titre, passa outre et quitta l'atelier sans laisser passer.

Dans l'après-midi, le sieur Schwanhard remit au délégué un avertissement portant comme motif : « A quitté le travail sans autorisation ». Au cours de la vive discussion qui s'ensuivit, le délégué avait fait remarquer qu'il n'admettait pas que son travail syndical soit soumis au bon vouloir d'un chef de secteur, ce dernier le gifla à deux reprises devant un nombre important d'ouvriers. Le délégué ne rendit pas les coups mais, le lendemain, la Direction Citroën signifiait à Frémin... son licenciement !

Elle faisait entériner ce licenciement le 24 décembre par le Comité d'entreprise des usines de Rennes par 6 voix contre 4. La loi, en effet, autorise le C.E. à approuver le licenciement d'un représentant du personnel et de ce fait interdit à l'inspecteur du Travail de s'occuper de la question. Mais il faut dire que le C.E. de Rennes a été « élu » dans les « conditions Citroën », au premier tour, suite aux multiples pressions et menaces exercées sur les travailleurs. Seul 1 % (un) du personnel avait participé au vote ! Au deuxième tour, la Direction présentait alors ses candi-

dates ; 10 % alors prenaient part à la consultation et six représentants « maison » étaient « élus » contre quatre seulement aux organisations syndicales (2 C.G.T. et 2 C.F.D.T.). Le tour était joué. Citroën possédait là un instrument lui permettant de mettre à la porte tout représentant du personnel récalcitrant...

Malgré tous ses efforts, la Direction n'a pu cette fois étouffer l'incident ; c'était trop gros. Pourtant il n'est que le reflet de ce qui se passe journellement dans les usines Citroën. Les brimades et menaces à l'encontre, non seulement des délégués du personnel et du C.E., mais de tout le personnel, sont en effet monnaie courante. On ne compte plus les mutations arbitraires, les licenciements sans indemnités, etc. Citroën a quadrillé ses usines de flics appelés « agents de secteur » chargés de dépister, de « mettre à la raison » ou de virer les ouvriers récalcitrants et les militants politiques ou syndicaux et de frapper au besoin. Cet exemple le prouve. Les organisations syndicales sont impuissantes et squelettiques. Après la grande grève de 1952, qui vit les ou-

vriers occuper l'usine, la direction décapita les syndicats par mutations et mises à la porte et, face à la répression, ceux-ci n'ont jamais pu se reconstituer. Citroën fait régner à l'intérieur de ses usines la loi d'airain !

Frémin a attaqué l'agent de secteur, pour coups et blessures, devant le procureur de la République. Les syndicats ont organisé un meeting qui a réuni près de 3.000 personnes à Rennes ; ils ont... lement saisi le ministre des Affaires sociales de l'affaire. Il faut en effet, dans un cas semblable, utiliser tous les recours

légaux et il est possible que le délégué soit réintégré.

Mais il ne faut se faire aucune illusion. Ni les lois — Citroën en montre tous les jours la limite en les piétinant allégrement —, ni les larmes de crocodile d'un archevêque de Rennes, ni la fin du « pouvoir personnel » comme le prétend un tract de la C.G.T. distribué aux portes des usines Citroën de la région parisienne — en 1952, c'était la « très démocratique » IV<sup>e</sup> République avec les Moch, les Mollet, les Gaillard, ceux-là mêmes dont le P.C.F. sollicite maintenant le

soutien. et pourtant Citroën, à l'époque, a réduit à néant les syndicats — ne changeront rien à Citroën.

Rien de tout ça. Les directions syndicales montrent leur vrai visage à Chausson, à Renault, à Berliet, là où ils jouent les briseurs de grèves et « dialoguent » avec le patronat ; mais à Citroën, là où le patron rejette toute « discussion », les militants syndicaux payent, et avec eux tous les travailleurs, cette politique de collaboration de classe et il n'y a aucun espoir d'implantation pour les syndicats.

## Comment la direction d'AIR FRANCE achète une grève

**L**E 24 octobre 1966 dans un tract CGT-CFDT-F.O., les travailleurs d'Orly-Nord pouvaient relever : « En clair nous demandons au personnel de se préparer à un arrêt de travail de 24 heures ».

Nous sommes en janvier 1967 et aucun mouvement n'a eu lieu.

Que s'est-il donc passé ? Les ouvriers d'Orly sont-ils satisfaits de leurs conditions de travail ?

Le 23 novembre, il n'y eut qu'une sombre mascarade. Manifestations organisées à l'heure où les travailleurs allaient à la cantine de telle façon que les bonzes syndicaux n'aient qu'à se mettre en tête du cortège pour dire ensuite que les ouvriers avaient manifesté en masse alors qu'ils allaient déjeuner.

Il faudra attendre le 14 décembre pour voir un tract de la CGT et CFDT d'Orly-Nord qui constataient qu'une partie des ouvriers étaient prêts à entrer en lutte pour leurs revendications particulières.

Il s'agissait des ouvriers des divisions entretien avion qui travaillent en piste.

Mais si on examinait la plateforme revendicative, on y voyait fleurir les revendications générales (réduction du temps de travail, 13e mois, prime de vacances, retraite) au milieu des revendications particulières (prime de piste portée à 0,50 F de l'heure, amélioration du M.I.C.A., prime de panier à 5 F, jours de repos compensateurs, refonte des horaires d'équipe).

La section F.O. d'Orly étant en congrès donnait son accord de principe. (Par la suite, elle refusa de participer à ce mouvement catégoriel).

Le 15 décembre, la CGT et la CFDT déposaient un préavis de grève de 24 heures pour les ouvriers de piste travaillant du mardi 20 décembre 22 h au jeudi 22 à 7 heures.

Il en était de même pour les sections CGT et CFDT d'Orly-Sud.

Toutes ces sections syndicales reconnaissaient que dans les autres secteurs d'Orly (non appelés à la grève) : « un réel mécontentement existe aussi », mais elles se gardaient bien de les appeler à un arrêt de travail commun.

Pendant ce temps, se déroulaient des discussions paritaires avec M. Picassette, directeur du matériel Orly-Nord et avec M. Scherer, patron de l'ensemble Orly-Nord et Orly-Sud.

Des propositions furent faites par les représentants de la direc-

tion d'AIR-FRANCE. Celle-ci était prête à accorder une GRATIFICATION EXCEPTIONNELLE de 150 F aux travailleurs en horaires décalés et travaillant les dimanches et jours fériés. C'est-à-dire UNE PARTIE SEULEMENT des ouvriers appelés à la grève.

Car un arrêt de travail, en cette période étant donné le trafic important dû aux fêtes de fin d'année, était très gênant pour la direction.

Les propositions de celle-ci consistaient donc à ACHETER LA GREVE.

Le 20 décembre, la CGT et la CFDT d'Orly-Nord apprenaient aux ouvriers, par voie de tract, que l'ordre de grève était suspendu, compte-tenu des propositions de la direction. Elles tentaient alors d'expliquer aux travailleurs que « l'action avait été payante » et qu'ils venaient de « marquer un point important ».

La « VOIX OUVRIERE », diffusée aux portes de l'entreprise expliquait alors à l'ensemble du personnel la trahison des syndicats qui avaient approuvé et signé un tel marchandage.

Peu de temps après, la CGT avouait dans un tract qu'elle avait dû faire des efforts pour persuader les travailleurs appelés à faire grève et qui n'avaient rien obtenu que c'était quand même une VICTOIRE !

Dans tous les autres centres d'AIR-FRANCE (Paris, Toulouse, Marseille, Courbevoie) qui ne connaissent pas le déroulement de la « lutte », la CGT tente d'expliquer que les actions partielles sont efficaces, tout en se gardant bien de dire de quelle façon elle a VENDU une grève que les travailleurs d'Orly ne sont pas prêts d'oublier.

R. DELBOSC

## Un jeune des P. et T. raconte...

**L'**Administration des P. et T. a trouvé un moyen bien commode de compenser un peu les maigres salaires de ses employés : il s'agit tout simplement de faire payer... les autres travailleurs en patronnant la traditionnelle vente des calendriers de fin d'année.

Qui plus est, tous les facteurs n'ont pas le droit de participer à cette quête dont le monopole est réservé aux titulaires. Quant aux suppléants, ils n'ont plus qu'une ressource : faire la quête eux aussi, mais auprès des facteurs cette fois qui leur donnent... ce qu'ils veulent bien.

A ce sujet, un jeune des P. et T. nous raconte :

« Comme chaque année, se pose le problème de la répartition de l'argent récolté auprès des facteurs.

« Nous sommes environ 83 rouleurs dans mon centre, à Paris 18<sup>e</sup>, mais bien peu sont là depuis un ans. Les plus anciens pensaient qu'il fallait partager la somme au prorata du temps de présence, les nouveaux ignoraient même la coutume.

« Nous avons décidé de nous

réunir et de voir ce qu'il fallait faire.

« Nous nous sommes retrouvés à 40, au vestiaire, les autres étant à ce moment soit au tri des paquets, soit sur le quartier. Nous n'avions pas demandé aux délégués de venir, parce que nous pensions que nous devions régler cette affaire entre nous.

« Un camarade a pris la parole et a dit que l'Administration au lieu de donner chaque

mois aux facteurs un salaire plus décent, les renvoie à la bonne volonté des clients en leur faisant faire les calendriers et s'abaisser à tendre la main. Quant à nous, rouleurs, nous devons nous soumettre à la bonne volonté des titulaires en faisant cette quête et c'est tout aussi dégoûtant. Mais cette quête étant faite, il faut se partager cette somme équitablement. Tout le monde ici fait le même travail et cet argent servira en fin de compte à boucher un petit trou des dépenses énormes que nous avons en fin d'année. Nous sommes 83 rouleurs, une simple division de la somme ramassée par ce nombre suffirait à faire des parts égales. Ce n'est pas du peu que nous avons récolté que nous allons nous diviser entre nous, car ça, c'est le rôle de l'Administration, pas le nôtre.

« Après discussion, nous avons voté à main levée et la majorité a été pour ce système de répartition.

« Chacun d'entre nous a donc reçu 37 F. »

## De la crainte du chômage AU DROIT A LA PARESSE

● suite de la page 6

patrons et gouvernements ont prévu et contrôlé, pour lequel de plus ils ont créé les moyens d'en atténuer les répercussions sociales par les ASSEDIC, s'il est pratiquement impossible à éviter localement, il est par contre facile à combattre sur un plan général.

Les petits mouvements qui ne touchent que les victimes dans des secteurs isolés sont inopérants même si l'on met dans le coup M. le Maire et M. le Curé.

Le problème du chômage est directement lié aux deux grands problèmes qui intéres-

sent tous les ouvriers, le problème des salaires et celui de la durée du travail. C'est pourquoi il doit être réglé avec eux dans le cadre de Conventions Collectives Nationales. Le chapitre chômage doit être :

— les chômeurs reçoivent l'intégralité de leur paye jusqu'à ce que leur reclassement soit assuré dans des conditions au moins équivalentes à celles de leur dernier emploi.

Actuellement les ASSEDIC pourraient assurer une paye intégrale à 260.000 chômeurs. Si les chômeurs étaient payés comme ceux qui travaillent, ils ne constitueraient plus une menace de concurrence pour les autres. Et puis il y aurait

en permanence 2 % des travailleurs qui par roulement goûteraient au « Droit à la Paresse » si bien décrit par Paul Lafargue.

Utopie dirons certains. Et un mois de vacances, est-ce qu'il y a 50 ans cela ne serait pas apparu comme une utopie, voire de la démence ? Or, les caisses des ASSEDIC existent, il suffit d'exiger que l'argent aille à sa véritable destination. Payer intégralement les chômeurs c'est la meilleure façon de garantir l'emploi et les salaires.

Bien sûr il faudra lutter, mais de toutes façons, il faut lutter. Alors autant savoir pour quoi.

Nous ne pouvons faire paraître des informations de toutes les entreprises où paraissent des « Voix Ouvrière ». Toutefois, nous en communiquons la liste complète pour ceux qui seraient plus particulièrement intéressés par l'une d'entre elles puissent nous en faire la demande.

En voici la liste :  
AERONAUTIQUE :  
SNECMA Kellermann. — Paris XIII<sup>e</sup>  
HISFANO-SUIZA — Bois Colombes (Seine)  
SUD-AVIATION. — Courbevoie  
AUTOMOBILES :  
BERLIET — Lyon-Vénissieux  
CHAUSSON — Gennevilliers (Seine)  
CHAUSSON — Asnières (Seine)  
CITROËN — Usines Levallois et quai de Javel  
PANHARD — Paris  
GENEVE — Ivry (Seine)  
PEUGEOT — Sochaux  
RENAULT. — Billancourt, 4 bulletins correspondant à différentes sections de l'usine  
R.N.U.R. — Général  
R.N.U.R. — Bâtiment C  
R.N.U.R. — Bureaux  
R.N.U.R. — Département 31.  
SFA (Indenor) — Dijon.  
RENAULT — Flins  
METALLURGIE :  
Acieries et Forges de la Loire C.A.F.L. — Saint-Chamond  
CHANTIERS DE L'ATLANTIQUE. — Saint-Nazaire  
Montres LIP. — Besançon  
OLIER — Clermont-Ferrand  
NEYRPEC — Grenoble  
BOURGOGNE ELECTRONIQUE. — Dijon  
BRONZAVIA. — Courbevoie  
CABLES DE LYON — Lyon  
C.I.T. — Paris 15<sup>e</sup>.  
Cie des COMPTEURS de Montrouge (Seine)  
LA POLYMECANIQUE. — Pantin.

C.S.F. — Levallois (Seine)  
THOMSON — Gennevilliers (Seine)  
CHIMIE ET CAOUTCHOUC.  
KODAK — Vincennes  
RHONE-POULENC. — Vitry (Seine)  
ROUSSEL UCLAF — Romainville (Seine)  
Raffinerie ANTAR — Donges (Loire-Atlantique)  
L'OREAL — Aulnay-sous-Bois.  
MICHELIN — Clermont-Ferrand  
MICHELIN — Bourges  
RHODIACETA — Lyon-Vaise.  
RHODIACETA — Besançon.  
SERVICES ET DIVERS :  
AIR FRANCE — Ateliers Orly-Nord (Seine)  
AIR-FRANCE — Bianqui, Paris 13<sup>e</sup>.  
ASSISTANCE PUBLIQUE (Hôpital Necker) — Enfants - Malades.  
ASSURANCES GENERALES — Siège Paris  
ASSURANCES GENERALES — Drouot  
CAISSE CENTRALE D'ALLOCATIONS FAMILIALES — Rue Viala Paris 15<sup>e</sup>.  
CHEMINOTS — Générale  
Imprimerie DESFOSSES — Issy-les-Moulineaux  
CREDIT LYONNAIS — Siège central Paris  
CREDIT LYONNAIS. — Levallois.  
CAISSE REGIONALE DE SECURITE SOCIALE PARISIENNE — Rue de Flandre, Paris  
NOUVELLES MESSAGERIES DE LA PRESSE PARISIENNE — Paris  
QUAIS ET DOCKS — Marais de la Seine  
URBAINE ET LA SEINE — Paris.  
MINES. Bassin du Douais - Mine d'Aniche.

# LA LOI DU « MILIEU »

Jack Ruby qui, il y a trois ans, assassinait tranquillement dans les locaux de la police, sous les yeux des millions de téléspectateurs, Oswald, l'assassin présumé du président Kennedy, pouvait se croire en sécurité derrière les murs de sa prison. Il vient de mourir, dans des conditions pour le moins suspectes, d'un cancer généralisé, après avoir été hospitalisé pour un rhume de cerveau qui s'était malencontreusement transformé en pneumonie. Les témoins, les comparses de cette sordide histoire, disparaissent, éliminés les uns après les autres dans de mystérieuses conditions. Et rien, surtout pas la protection de la police, ne semble arrêter cette hécatombe.

Si le mystère s'épaissit, plus claire: la pourriture de une chose devient de plus en l'appareil de répression, de la

machinerie politique, en un mot de l'appareil d'Etat américain qui, d'une façon ou d'une autre, trempe tout entier dans cette affaire. Depuis ceux qui organisèrent l'assassinat, jusqu'à ceux qui, pour éviter le scandale, les couvrent, c'est une chaîne ininterrompue de complicité, qui utilise tous les moyens dont elle dispose. Et elle dispose de tous les moyens que confère le pouvoir, pour éviter que la vérité éclate.

Une police, celle de Dallas, dans l'Etat du Texas, qui entretient de troublantes relations avec un repris de justice, J. Ruby, qu'elle laisse complaisamment tirer sur Oswald; une administration pénitentiaire, celle du même Etat, qui, fâcheusement, confond un cancer avec une vulgaire pneumonie; un juge fédéral, le juge Warren, chargé par le président Johnson de présider la commission d'enquête qui doit établir toute la vérité sur l'assassinat du président Kennedy, qui, alors que Ruby lui demande à être jugé dans un autre Etat — « tant que vous ne me transférerez pas dans l'Etat de Washington, je ne pourrai rien dire », aurait déclaré l'assassin d'Oswald — refuse ce transfert; deux clans, le clan Kennedy, le clan Johnson, qui à coups de révélations autour du cadavre du président défunt, se disputent la candidature démocrate pour la prochaine élection présidentielle: Voilà l'un des visages que nous présente la classe dirigeante américaine.

risme tantôt très officiel, en uniforme, béni par les Spellmann et autres autorités « morales », qui va semer la mort aux quatre coins du monde, du Tonkin à l'Amérique latine, pour défendre une civilisation symbolisée par le dollar; tantôt officieux, fôlé, entretenu, qui en cagoule ou le visage nu, fait la chasse aux noirs, aux militants révolutionnaires qui s'insurgent contre la misère pour la conquête d'une dignité que leur refuse cette société.

Il est tout naturel que, dans ces conditions, les différents clans qui se disputent le pouvoir n'hésitent pas à régler leurs problèmes à coups de revolver, de fusil à lunette, de bazookas et autres gadgets.

Mais quelles que soient les formes que prennent les dissensions au sein de la bourgeoisie, il est une règle sur laquelle elle ne transige jamais: cette fameuse loi du silence qui fait la force du « milieu ».

J.-P. VIAL.

## L'OPINION DES GENS DE BIEN

Le Bien Public (journal de la région dijonnaise) du 28-12-66, stigmatise les ouvriers algériens qui, bien que touchant « des salaires égaux à ceux des ouvriers métropolitains, vivent dans des campements primitifs, avec des repas plus que légers dans des conditions devant lesquelles se serrent les cœurs les plus endurcis ». A qui la faute? Aux ouvriers algériens eux-mêmes affirme le Bien Public: les employeurs français paient sans tenir compte du lieu d'origine du salarié, ainsi que les y contraint la loi, « mais l'Algérien envoie sa paie de l'autre côté de la Méditerranée où sa famille vit dans la misère, et pour ce, il se prive non seulement du superflu, mais même du nécessaire. »

Le salaire des Algériens...!

Que les journaux bourgeois viennent voir aux LENTILLES (une usine dijonnaise) si nos camarades Algériens, Marocains, Portugais ont quelques chances de toucher un jour un salaire supérieur à celui d'O.S.! Peut-on vivre décemment, avec une femme et des enfants — que ceux-ci soient de ce côté-ci de la Méditerranée, ou de l'autre — avec 700 F. par mois (pour 47 h 30 par semaine)? Il est vrai que le maigre pécule expédié chaque mois représente une manne inespérée dans ces pays appauvris par des siècles de colonisation, et pour sauver leurs proches de la misère totale, nos camarades paient un lourd tribut à la « civilisation » française. Leur méconnaissance de la langue, des lois, des traditions françaises en font des proies faciles pour les pro-

priétaires, les commerçants. Pour eux, tout est plus cher.

Le Bien Public ajoute: « la France ne refuse pas du travail à ceux que le départ des Français d'Algérie a privé de leur gagne-pain. Elle leur tend la main. » Elle va même les chercher à domicile. Cette France des financiers et des patrons pratique souvent l'importation de main-d'œuvre: les exilés, originaires de pays appauvris, sont tellement plus exploitables!

Nous affirmons, nous, que le prolétaire n'a pas de patrie. Et que la solidarité de classe nous lie à tous les travailleurs, quelles que soient leurs origines, leur couleur... ou leur conscience de classe. C'est à nous, qui sommes « chez nous », de les épauler et de leur apprendre que nos intérêts sont communs.

Mais qu'y a-t-il là qui puisse nous surprendre?

La bourgeoisie américaine — comme la bourgeoisie des autres pays — ne se maintient au pouvoir que grâce aux équipes de tueurs qu'elle dresse spécialement. C'est par le gangstérisme qu'elle impose sa domination à ceux qui la contestent. Un gansté-

Tu trouves la « V. O. » trop petite? Nous aussi. Elle ne vivra... Elle ne grandira... que grâce à ton soutien

### DANS LE 3<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT

#### Quand la Maison des jeunes et la police tentent de faire bon ménage

Pendant la journée, le local tiendra lieu de salle de cours aux élèves policiers, et de 17 heures à 22 heures, les jeunes seront les « invités » de l'école, qui mettra également à leur disposition ses installations sportives et ses moniteurs de sport.

Désireux de tirer parti de ce rapprochement inhabituel, les responsables de la Maison souhaitent pouvoir multiplier les contacts entre les jeunes et les futurs gardiens de la paix afin d'atténuer l'hostilité qui peut exister entre jeunes et policiers.

Il s'est néanmoins trouvé des conseillers municipaux, et notamment M. Salles (socialiste), pour demander « si la préfecture de police était qualifiée pour élever des maisons de jeunes ».

(Extrait du « Monde » du 4 janvier 1967).



## PERMANENCES

### ● PARIS :

**V<sup>e</sup> arrondissement :** Café « Le Petit Cardinal », 29, rue Monge. Métro : Cardinal-Lemoine. tous les samedis, de 15 à 17 h.

**X<sup>e</sup> arrondissement :** au siège de VOIX OUVRIERE, le samedi de 16 à 20 h, 29, rue Château-Landon, Paris-10<sup>e</sup>.

**XI<sup>e</sup> arrondissement :** Café « Au Rendez-vous des Chauffeurs », 33, Av. Philippe-Auguste, le mercredi de 17 h 30 à 19 h.

**XIII<sup>e</sup> arrondissement :** Café « A l'Autobus - Chez Maxime », 117, avenue d'Italie. Métro : Maison-Blanche, le jeudi de 17 à 19 heures.

**XIV<sup>e</sup> arrondissement :** Café Champagne, 127, avenue du Général-Leclerc. Métro : Porte d'Orléans : le mercredi de 18 h 30 à 19 h 30.

**XV<sup>e</sup> arrondissement :** Café « Au Métro », place Balard, tous les jeudis, de 17 h. 30 à 19 heures.

**XVIII<sup>e</sup> arrondissement :** Café « Le Souterrain », 47, boulevard Ney. Métro : Porte de Clignancourt, le mardi de 17 h 30 à 19 heures.

### ● BANLIEUE :

**AULNAY-S/BOIS.** — Café « Le Commerce », 8, Bd Gallieni (Place de la Gare), tous les vendredis de 17 h 30 à 19 h 30.

**BOULOGNE-BILLANCOURT.** — Café « Le Phénix », 155, rue du

Vieux-Pont-de-Sèvres (angle rue du Clamart, face au marché), jeudis de 18 h à 19 h au lieu de 17 h 30 à 19 h.

**MONTREUIL.** — « Le Tourangeau », 20, rue Gallieni (métro Croix de Chavaux), le vendredi de 17 h 30 à 19 h 30.

**LEVALLOIS.** — Café « Au Terminus du Métro », (angle quai Michelet-Rue A.-France), tous les mercredis de 17 h 30 à 19 h.

### ● PROVINCE :

**BESANCON.** — Café « Chez MARLIN », Chemin des Prés de Vaux jeudi 26 janvier à 4 h 30 du matin.

**BORDEAUX.** — Café « le Régent » cours Victor Hugo, tous les jeudis de 18 h à 19 h 30.

**BOURGES.** — Café-Tabac-Bar, 22, rue Henri Landier (près gare), les jeudis 12 janvier et 26 janvier, de 19 h à 20 h.

**CLERMONT-FERRAND :** « Café de France », 22, place Delille, les jeudis de 17 h à 19 h.

**DIJON.** — Café « La Renaissance », rue Chabot-Charny, tous les vendredis de 18 h à 19 h 30.

**GRENOBLE :** « Café d'Autrans » 5, Cours Berriat, tous les jeudis de 17 h 30 à 19 h.

— Café « Le Normandy », place Grenette, tous les jeudis de 15 à 17 heures.

**LYON :** Café « Le Clos Vert », 113, rue de la Guillotière (face église Saint-Louis), le samedi de 17 à 20 heures.

Café « Les Etats-Unis » 137, avenue du Professeur-Beauvisage, Lyon-8<sup>e</sup> le mercredi, de 18 h à 19 h.

**MARSEILLE :** Bar de la Treille, 15, place J.-Guesde (place d'Aix) les jeudis 12 janvier et 26 janvier de 18 h à 20 h.

**ROUEN :** Café « Le Bretagne » Place du Vieux Marché, tous les vendredis de 17 h 30 à 19 h 30.

**SAINT-CHAMOND.** — Bar-restaurant Marius Russias, 4, rue Gambetta, le vendredi de 18 h 30 à 19 h 30.

**SAINT-ETIENNE :** Café « Ambiance-Bar », 2, rue des Tréfileries, le jeudi de 15 à 16 h.

**SAINT-NAZAIRE :** Café Paris-Sports, Place Marceau, le samedi de 16 heures à 17 heures.

**SOCHAUX :** «Café de la Gare», tous les vendredis de 13 h à 14 heures.

**TOULOUSE :** Café « Le Béarn » Place St-Michel. Tous les vendredis de 18 h à 19 h 30.